REVUE
D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

PUBLIÉE PAR LA

SOCIÉTÉ D'HISTOIRE GÉNÉRALE ET D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

SOIXANTE-QUINZIÈME ANNÉE

AVRIL - JUIN 1961

SOMMAIRE

(Suite du sommaire au verso)

PARIS
EDITIONS A. PEDONE
Librairie de la Cour d'Appel et de l'Ordre des Avocats
13, Rue Soufflot, 13

1961

SOMMAIRE (*suite*)

DOCUMENTS

VARIÉTÉS

COMPTES RENDUS

Tout ce qui concerne la rédaction doit être adressé à M. René Dollot, Ministre Plénipotentiaire, Directeur de la Revue, 26, rue Martignac, Paris, VIIe.

Le montant de la cotisation ou des abonnements (Paris et Départements : 35 N.F.) ; (Etranger : 40 N.F.), doit être adressé aux Editions A. Pedone, 13, rue Soufflot, Paris-5e. (Chèques Postaux : Paris 72-31).

A LA MÉMOIRE DU COMTE DE SAINT-QUENTIN

AMBASSADEUR DE FRANCE

En ma qualité de Président de la Société d'Histoire générale et d'Histoire diplomatique, Société qui, on le sait, est étroitement liée au Cercle de l'Union, je tiens à évoquer dans la *Revue* sur laquelle il veillait depuis nombre d'années, avec une sollicitude active et éclairée, en tant que Président et trésorier de la « Classe diplomatique », le souvenir que laisse à ceux qui l'ont connu et apprécié, le Comte de Saint-Quentin, qui vient de nous quitter.

Non sans émotion, ni regret, je le fais volontiers, car il était l'un de mes plus anciens collègues et il avait toujours été pour moi un excellent ami.

Au cours de sa longue, brillante et laborieuse carrière, M. de Saint-Quentin a occupé, tant au Quai d'Orsay qu'à l'étranger, des postes de première importance. Partout il s'est montré, avec aisance, à la hauteur de sa tâche.

Cela s'explique par la faculté et la volonté qu'il avait d'utiliser pleinement les dons que la nature lui avait généreusement départis. Son ardeur au travail, sa conscience dans l'étude des questions qu'il avait à traiter, la clarté de son esprit et la qualité de sa rédaction en faisaient un agent d'une incontestable valeur.

Ses ascendances, normande par son père, bourguignonne par sa mère, ne l'inclinaient pas naturellement au compromis dans la négociation. Mais si certaines concessions lui apparaissaient

la condition d'un accord, et si elles ne compromettaient pas ce qu'il tenait pour l'essentiel, il était trop avisé pour n'y pas souscrire. En maintes occasions, la solidité des positions établies par lui et sa fermeté à les défendre ont rendu d'appréciables services.

Comme certains de ses devanciers dans la Carrière, M. de Saint-Quentin estimait qu'un bon diplomate doit, à la fois, avoir le goût des idées générales et le souci du détail.

La manière dont il s'occupa de la *Revue d'Histoire diplomatique* a fourni une preuve nouvelle des bons résultats que peut obtenir l'application de ce principe.

Considérant à juste titre que cette publication pouvait constituer un complément et parfois une mise au point non négligeable de ce qu'on a coutume de désigner sous le nom de « Grande Histoire », il attachait beaucoup de prix à la bonne présentation de la *Revue,* à la valeur et à l'intérêt de ses articles, enfin à sa régularité et à sa diffusion.

Pour atteindre ce résultat, il avait eu, il est vrai, la bonne fortune de trouver comme directeur de la *Revue,* un de nos anciens collègues, M. René Dollot, Ministre plénipotentiaire, dont la vaste érudition historique, le goût du travail et l'inlassable activité lui apportèrent une aide précieuse dont il ne manquait pas de se louer hautement à toute occasion.

Aux qualités professionnelles que je viens d'indiquer, M. de Saint-Quentin joignait toutes celles d'un vrai gentilhomme. Sa courtoisie était parfaite, la fidélité de son amitié à toute épreuve. Non dénué de sens critique, il n'en usait que rarement, toujours discrètement et avec humour.

Sans doute son abord était-il réservé et pouvait être interprété comme un signe de froideur. Le fait qu'il ne parlait jamais de lui et qu'il n'incitait guère les autres aux confidences pouvait, jusqu'à un certain point, justifier cette opinion.

Et cependant cette grande réserve extérieure ne l'empêchait pas, lorsque les circonstances le voulaient, de s'associer aux épreuves des autres dans des termes qui révélaient la profondeur et la chaleur de ses sentiments. L'admirable et efficace dévoue-

ment dont il témoigna, jusqu'aux derniers jours de sa vie, aux aveugles pris en charge par l'Association Valentin Haüy, dont il était Président, a donné la mesure de la bonté et de la générosité de son cœur.

C'est donc avec un vif regret que nous devons nous résigner au grand vide que le départ de ce monde de M. de Saint-Quentin va laisser parmi nous. Mais nous aurons soin de garder toujours vivant, à titre d'exemple, le souvenir de ce qu'il a été et de ce qu'il a fait.

André de Laboulaye
Président de la Société d'Histoire générale et d'Histoire diplomatique.

LE COMTE DE SAINT-QUENTIN
ET LA
REVUE D'HISTOIRE DIPLOMATIQUE

René de Saint-Quentin est mort le 15 mars 1961. Je l'avais revu le 28 février. Si proche d'une fin sur l'imminence de laquelle il était certainement sans illusion, il gardait une entière liberté de propos et cette maîtrise de soi dont je ne l'ai jamais vu se départir. Dans le sévère appartement de la rue de Magdebourg où il menait une existence toute de simplicité, on se sentait pénétré d'une atmosphère d'austérité.

Contraste saisissant entre ce que fut la vie de l'homme privé et les somptueuses funérailles de l'ambassadeur, célébrées le 18 mars à Saint-Pierre-de-Chaillot. Le cercueil disparaissait sous les fleurs offertes par l'Association Valentin-Haüy, à laquelle il s'était si passionnément dévoué, les grandes entreprises industrielles, rappelant un autre ordre de ses activités, celles du Ministre des Affaires Etrangères (1), de l'Amicale du Quai d'Orsay. Nous siégions ensemble à son Comité, à celui de l'Association Professionnelle, à la Commission des Archives Diplomatiques, car il était demeuré très fidèle à son ancienne carrière. La présence de nombreuses cannes blanches donnait à ces obsèques solennelles un caractère émouvant. Ses contemporains qui avaient été comme lui titulaires de grandes ambassades étaient là ; de même,

(1) Il était Délégué du Personnel au Conseil Spécial du Ministère des Affaires Etrangères.

le général Weygand. Les honneurs furent rendus au Grand Officier de la Légion d'honneur sous un ciel printanier.

L'Ecole des Sciences Politiques avait été, bien qu'un certain nombre de promotions nous séparassent, le lieu de notre première rencontre. J'ai rappelé naguères comment, dans la première période de son existence, la Société des Anciens Elèves associait sympathiquement la jeunesse et l'âge mûr (1). Quatre vice-présidents secondant un personnage consulaire, choisis parmi les récents diplômés, étaient élus chaque année pour diriger les travaux de leur section respective. Saint-Quentin, sorti major de sa promotion, fut en 1905, à l'automne, nommé par ses camarades président de la section diplomatique. J'avais moi-même occupé ces fonctions de 1898 à 1901, demeurant ensuite au Conseil comme administrateur de la Société. Nous nous retrouvions rue Saint-Guillaume. Des échanges de courtoisie intervenaient entre nous. C'est ainsi que j'ai gardé le souvenir d'un thé offert par Saint-Quentin au Pré Catelan, très à la mode à la *Belle Epoque*.

Plus tard nous nous entrevîmes à Constantinople. J'occupais à Smyrne les fonctions de Consul suppléant. Il servait sous les ordres de Maurice Bompard. « L'Ambassade, m'écrivait-il au lendemain d'un de mes retours de congé, est heureuse de savoir le Consulat revenu entre vos mains ».

La guerre de 1914 allait l'enlever pour un temps à la diplomatie. Cité à l'ordre de la V[e] Armée, Chevalier de la Légion d'honneur à titre militaire, le 7 novembre 1916, Military Cross, il ne parlait jamais de ses services aux armées. Un frère plus jeune, blessé au début des opérations, aurait pu être sauvé, m'a-t-on jadis affirmé, si un excès de discrétion digne de son aîné ne l'avait empêché de se faire soigner en temps utile. René de Saint-Quentin était le cousin germain de Guynemer.

Il fallut ma retraite et la sienne, la mort d'Emile Dard pour nous rapprocher définitivement. Depuis 1938, Henri de Manneville qui avait la responsabilité de la *Revue d'Histoire Diploma-*

(1) V. *Souvenirs de l'Ecole Libre des Sciences Politiques* (1895-1905), *Revue d'Histoire Diplomatique*, 1948, notamment p. 56 et s. Lecture faite à l'Académie des Sciences Morales et Politiques le 7 octobre 1946.

tique, m'avait associé à sa direction. Emile Dard en était le secrétaire de rédaction. Mais, de plus en plus absorbé par ses travaux personnels, il souhaitait de se voir déchargé d'une partie de sa besogne administrative. Ma collaboration le lui permettait. Ne l'avais-je pas déjà secondé au début du siècle dans ses fonctions de Secrétaire général de la Société des Anciens Elèves des Sciences Politiques ?

Il me faut rappeler ici que notre *Revue* est publiée sous les auspices de la *Société d'Histoire générale et d'Histoire diplomatique,* création du Cercle de l'Union qui lui avait associé un Comité, dont les membres ne lui appartenaient pas nécessairement. C'était notamment le cas, lorsque j'y fus appelé en 1938, de Gabriel Hanotaux, Georges Pagès, Albert Pingaud, René Pinon.

Le Comité se réunissait de temps à autre, sous la présidence du Comte de Saint-Aulaire, au n° 11 du Boulevard de la Madeleine, où le Cercle avait alors son siège. L'ancien ambassadeur à Londres l'animait d'une verve qui ne cherchait pas à se contenir. Eloquent, primesautier, mordant, souvent sans prudence — il ne dissimulait pas ses rancœurs et ses partis-pris qui l'amenèrent parfois dans les dernières années de sa vie à des initiatives inconsidérées — il était un causeur éblouissant.

Nous l'écoutions avec ravissement et je lui garde personnellement le plus sympathique souvenir. Ces réunions sans objet bien précis avaient surtout pour but de maintenir le contact entre le Cercle et les collaborateurs de la *Revue*. Saint-Quentin ayant remplacé Saint-Aulaire, lorsque celui-ci manifesta l'intention de se retirer, en 1945, ne convoqua plus jamais le Comité (1). Personne aussi bien qui ressemblât moins que le nouveau Président du Bureau de la Société d'Histoire Diplomatique à son prédécesseur. D'une extrême timidité, de l'aveu même de ses proches, il n'extériorisait pas ses sentiments, dissimulant d'ailleurs sous une apparente réserve une grande sensibilité. Il lui parut suffisant d'établir avec moi une collaboration qui, fondée sur une confiance réciproque, se maintint jusqu'à sa mort.

(1) V. *R.H.D.*, 1946, p. 4, l'hommage de Saint-Quentin à son prédécesseur, et dans l'allocution du 21 mai (pp. 129-133), p. 130 et s.

Nos lecteurs ont lu, dans le numéro de juillet-septembre 1960, le rapport qu'il avait présenté à ses collègues, le 4 juillet. Il y commentait avec pertinence les articles qui lui paraissaient dignes d'être signalés, citait les collaborateurs qu'il lui semblait équitable de mentionner. Ce rapport peut être considéré comme un modèle des lettres qu'il m'adressait, en me retournant les épreuves que j'avais pris l'habitude de lui communiquer régulièrement, sachant que la *Revue* ne pouvait que bénéficier de la double compétence du diplomate et du lettré. Ces épreuves, il les corrigeait minutieusement avec une préoccupation de la syntaxe, naturelle chez l'ancien lauréat du concours général, une maîtrise de la ponctuation, qui stupéfia plus d'une fois nos collaborateurs les plus avertis. Il se plaisait visiblement à ce travail, qui lui rappelait le temps où il annotait des dépêches et révisait les lettres des rédacteurs. Noterai-je une prudence parfois excessive ?

Un des regrets de sa vie fut certainement de n'avoir pas été Directeur Politique. J'ai toujours pensé que cette fonction correspondait particulièrement à ses facultés. Lorsque, chargé de la Direction d'Afrique-Levant qu'il occupa dix ans avec une haute distinction, il dut céder le pas à un de ses collègues, il obtint du ministre une lettre — c'est de lui que je le tiens — lui donnant « vocation » pour une grande ambassade. On sait que ce fut celle de Rome-Quirinal, dont il ne devait jamais prendre possession. Il ne représentera qu'assez tard, à cinquante-cinq ans, la France dans un poste indépendant, aux Etats-Unis et au Brésil.

Sans faire bénéficier notre *Revue* d'une collaboration régulière, il se plut à lui donner quelques articles, analysant les Souvenirs diplomatiques de ses anciens collègues, MM. François-Poncet, Charles-Roux, Jules Laroche, Léon Noël, ou d'hommes d'Etat étrangers comme Duff Cooper et Grégoire Gafenco (1), évoquant quelques souvenirs de son ambassade aux Etats-Unis (2),

(1) Voir *R.H.D.*, 1946, p. 198-206, 334-338 ; 1947, p. 109-120, 247-255 ; 1948, p. 136-154 ; 1950, p. 171-181.
(2) Sous le titre *Rencontres avec le Président Franklin Roosevelt* (*R.H.D.*, 1953, p. 7-20).

rendant hommage à la mémoire d'Emile Dard et du Comte de Ste-Aulaire (1).

En 1949, il avait été amené à présenter quelques observations sur l'affaire de la Ruhr. N'oublions pas qu'il occupait à Berlin au moment où elle se produisit les fonctions de conseiller sous les ordres de l'ambassadeur Pierre de Margerie (2). Voici sa conclusion :

« Faut-il croire que ces événements, dont l'engrenage fatal devait se dérouler jusqu'à une nouvelle guerre mondiale, auraient pu être conjurés, si M. Poincaré n'avait pas manqué l'occasion offerte en septembre 1923 ? L'affirmation serait bien osée. Un règlement général, guidé par la France au lieu d'être subi par elle, aurait été assurément préférable au plan Dawes. Mais aurait-il empêché longtemps les Puissances signataires de Versailles de commettre les erreurs qui devaient les conduire, l'une au fond et les autres au bord du gouffre ? » (3)

Il devait, cinq ans plus tard, dans sa nécrologie de Saint-Aulaire, revenir sur l'affaire de la Ruhr (4).

C'est dans sa correspondance qu'il s'est, je crois, le plus fidèlement exprimé. Au temps où il séjournait à Berlin, il adressait à son père, sénateur du Calvados, des lettres si heureusement rédigées et si vivantes que le Comte de Saint-Quentin les avait fait relier. Il m'en fit un jour la confidence et m'en lut quelques passages. On aimerait à les voir se substituer un jour aux Mémoires qu'il n'a pas laissés.

Célibataire sans égoïsme, très attaché à sa mère, fille du poète Stephen Liégeard, dont il semble n'avoir pas voulu se séparer,

(1) *R.H.D.*, 1947, p. 1-5, et 1954, p. 285-295. Signalons enfin un dernier article sur *Légion d'honneur et diplomatie*, qui nous rappelle que R. de Saint-Quentin siégeait au Conseil de l'Ordre (*R.H.D.*, 1956, p. 48-60).

(2) Il avait été chargé des fonctions de premier secrétaire à Berlin, le 1er octobre 1919, quelques jours avant la désignation de M. de Marcilly comme Chargé d'affaires (20 octobre 1919). Il devait demeurer en Allemagne jusqu'au 21 novembre 1924, pendant toute la durée de l'Ambassade de Charles Laurent (5 juin 1920) et la première partie de celle de M. de Margerie (25 juin 1920).

(3) *R.H.D.*, 1949, p. 177-179.

(4) *R.H.D.*, 1954, p. 293.

il devait spontanément assumer de multiples obligations (1). Ne se dérobant à aucune tâche, il apportait à toutes, avec une certaine défiance du compromis, la même conscience dans leur accomplissement. La présidence de l'Association Valentin-Haüy pour le bien des aveugles paraît être celle qui lui était la plus chère (2). Continuateur de la tradition familiale, on le trouvait à la tête d'importantes entreprises industrielles : je citerai les Aciéries de Longwy. Il acceptait enfin les sujétions d'une vie mondaine sans frivolité.

Peu de personnes ont pénétré dans son intimité. Servi par sa fortune, son nom, une intelligence qui n'avait d'égale que l'élévation de sa pensée, singulièrement laborieux, il était au physique d'une distinction un peu froide, je n'ose dire un peu guindée. N'ayant rien à envier aux plus éminents de ses collègues, il demeurera comme une des figures les plus représentatives de la diplomatie française de sa génération.

René DOLLOT.

(1) La Côte d'Azur doit à Stephen Liégeard — c'est sans doute son plus beau titre de gloire —, son nom prestigieux de Côte d'Azur. Né à Dijon en 1830, député en 1867, il soutint l'Empire Libéral. Auteur d'un certain nombre de recueils de vers, il s'en fallut de peu qu'il n'entrât à l'Académie Française. Tel sonnet de lui pourrait prendre place dans une anthologie.

(2) Rappellerons-nous ici que Stephen Liégeard, son grand-père, avait été le fondateur de la Ligue pour l'encouragement au bien.

DE LA MÉDITERRANÉE A LA BALTIQUE : LA « BOURRASQUE DIPLOMATIQUE » DE 1907-1908

Le 14 juin 1907, un journal parisien, aujourd'hui bien oublié, le *Messidor*, publiait une nouvelle à sensation : celle de la signature récente de traités d'alliances, d'une part entre l'Espagne et la France, de l'autre entre l'Espagne et la Grande-Bretagne, aux fins de se garantir mutuellement leurs possessions dans les régions méditerranéennes, — ce qui, selon l'article, équivalait à une alliance défensive entre les trois pays. Le soir même, le Quai d'Orsay faisait publier par l'Agence Havas un communiqué déclarant cette information absolument inexacte.

Comme il arrive fréquemment en semblable occurrence, ce démenti jouait quelque peu sur les mots. Sans doute ne s'agissait-il pas d'alliances, ni même, techniquement, de traités : le cabinet libéral de Sir Henry Campbell-Bannerman avait, au contraire, pris le plus grand soin d'éviter toute formule qui eût requis la ratification du Parlement de Westminster. Mais, abstraction faite de ces inexactitudes d'ordre terminologique, *Messidor* n'était pas si mal renseigné. Un mois auparavant, exactement le 16 mai 1907, avaient été simultanément échangées à Paris et à Londres, par les Ministres des Affaires Etrangères et les Ambassadeurs d'Espagne, des déclarations identiques dont la teneur correspondait parfaitement aux analyses succinctes qu'en donnait le journal. Ces déclarations ne devaient pas être données à la presse, mais seulement notifiées confidentiellement aux Chancelleries, précisément le lendemain du jour où avait paru l'article, le 15 juin.

***

Ces arrangements (ou, comme on les désignera par la suite, ces accords espagnols) découlaient en ligne directe des déclarations, assorties d'articles secrets, par lesquelles, en 1904, la France et l'Angleterre d'une part, la France et l'Espagne d'autre part s'étaient entendues au sujet du Maroc, pour le cas où, comme il était à craindre, l'état politique et la faiblesse du Gouvernement chérifien n'y permettraient plus le maintien du *statu quo*. En conséquence de ces accords, qui réservaient à l'Espagne d'éventuelles zones d'influence, le Gouvernement français avait offert au Maghzen « de lui prêter assistance amicale selon ses besoins et ses demandes », mais celui-ci, qui avait d'abord accueilli favorablement ces ouvertures, s'était rétracté à la suite de la bruyante entrée en scène de Guillaume II à Tanger, le 31 mars 1905.

C'est précisément le discours de Tanger (ou plutôt le texte postfabriqué publié par les Agences), révélateur des ambitions de l'Allemagne et des dangers qu'elles étaient susceptibles de faire courir au *statu quo* en Méditerranée, qui avait amené le Cabinet de Londres à se préoccuper d'une faille dans les accords de 1904, qui, s'ils liaient d'un côté la France et l'Angleterre, de l'autre la France et l'Espagne, manquaient du troisième volet nécessaire pour boucler le circuit. Malgré la part très active qu'avait prise, à Madrid, l'Ambassadeur d'Angleterre à la négociation du traité franco-espagnol, rien ne garantissait l'Angleterre, et tout spécialement Gibraltar, contre le risque, nullement exclu désormais, d'une tentative d'installation de l'Allemagne sur les côtes marocaines. A l'occasion d'un voyage officiel d'Alphonse XIII à Londres en juin 1907, le Chef du Foreign Office, qui est encore Lord Landsdowne, négociateur des accords de 1904, s'en ouvre à son collègue espagnol, le Marquis de Villa Urrutia, qui a protocolairement accompagné son Souverain. Il propose un arrangement qui garantirait le maintien du *statu quo* des possessions territoriales et insulaires des deux puissances dans les régions méditerranéenne et atlantique. Mais le cabinet espagnol démissionne peu après le retour du Roi à Madrid, le cabinet britannique en fait autant en décembre 1905, les Libéraux succèdent aux Conservateurs, Sir Edward Grey à Lord

Landsdowne, et la conversation ébauchée en juin n'est pas poussée plus avant.

Tout au long de la conférence d'Algésiras (janvier-avril 1906), l'Allemagne ne ménage aucun effort pour essayer de détacher l'Espagne de son entente avec la France et l'Angleterre, en lui faisant miroiter monts et merveilles, en lui représentant que la situation nouvelle lui rend pleine et entière liberté de manœuvre : avances auxquelles certains hommes politiques et hauts fonctionnaires espagnols, en particulier le sous-secrétaire aux Affaires Etrangères Ojeda, ne paraissent pas rester insensibles. Si bien que notre Ambassadeur à Madrid, à l'époque Jules Cambon, en arrive à estimer indispensable de confirmer formellement, et quelle que doive être l'issue de la conférence, par de nouvelles déclarations, nos accords antérieurs. Se référant aux bruits, qu'on a fait courir à Algésiras, de négociations séparées de l'Espagne avec l'Angleterre pour se faire garantir ses possessions insulaires, il rappelle que c'est là une idée qui remonte à plusieurs années, qu'elle a pris naissance au lendemain de la guerre hispano-américaine, et qu'elle est d'initiative française. Et il montre les avantages d'une garantie analogue à celle que la France et l'Angleterre avaient accordée à la Suède au moment de la guerre de Crimée, aux termes d'un vieux traité de 1855, que l'indépendance de la Norvège a précisément fait tirer des cartons verts. Cette garantie, écrit-il le 15 mars 1906, assurerait ses signataires contre leurs adversaires communs, qui pourraient troubler à leur détriment le *statu quo* en Méditerranée occidentale, et l'Angleterre nous assurerait du même coup contre les visées ambitieuses qu'elle a elle-même nourries sur les Baléares : ainsi serait consolidée une situation maritime au maintien de laquelle nous sommes tout autant, sinon plus, intéressés que l'Espagne.

Le principe du renouvellement de nos accords avait été bien accueilli à Londres, mais Paris n'avait pas cru devoir y donner suite : on y considérait satisfaisant le résultat de la conférence d'Algésiras, dont, à plusieurs reprises, l'échec avait paru inévitable. Cependant, après la chute du Cabinet Sarrieu, Jules Cambon trouve une oreille plus favorable auprès du nouveau Ministre

des Affaires Etrangères, Stephen Pichon, et couche sur le papier, pour fixer les idées, un projet de note qui porte la date du 2 janvier 1907. Il s'agit, dans son esprit, d'une déclaration commune, aux termes de laquelle les trois puissances, ayant reconnu la nécessité de maintenir le *statu quo* de leurs possessions maritimes respectives en Méditerranée et sur les côtes atlantiques, se seraient respectivement engagées à s'en interdire la cession, par voie de vente, d'échange, de location et autrement, de n'y concéder aucun droit de pêche ou dépôt de charbon susceptibles d'entraîner une occupation permanente. Elles se seraient, en outre, promis leur appui diplomatique. La récente concession par l'Espagne à l'Allemagne d'un dépôt de charbon aux Canaries explique, de la part de notre Ambassadeur, ce luxe de précisions.

Son projet ne répond qu'imparfaitement aux vues de Sir Edward Grey, préoccupé en premier lieu de Gibraltar, et craignant de rencontrer, de la part de plusieurs de ses collègues, une opposition à tout engagement trop précis qui eût garanti la France contre les entreprises éventuelles de l'Allemagne. Aussi, quand, en février 1907, il reprend les pourparlers avec l'Ambassadeur d'Espagne, qui n'est autre que le Marquis de Villa Urrutia, revenu à Londres en cette qualité, reprend-il le projet d'arrangement à deux proposé par son prédécesseur, essentiellement fondé sur les intérêts britanniques dans le Détroit, aux termes duquel l'Espagne se serait engagée à ne céder à aucune autre Puissance tout ou partie des côtes marocaines soumises à son influence, ou des côtes espagnoles voisines de Gibraltar, l'Angleterre s'engageant de son côté à garantir à l'Espagne la possession des Baléares et des Canaries. Villa Urrutia rétorque que Lord Landsdowne n'était pas allé si loin, et s'en était tenu à des considérations d'ordre général. Quelques jours plus tard, Paul Cambon fait valoir une objection que son collègue ne pouvait présenter lui-même « sans découvrir la blessure d'amour-propre que ressent tout Espagnol dès qu'il est question de Gibraltar », et préconise un accord de portée plus générale, tel que l'envisage le projet de son frère, accepté par avance par l'Espagne. Sir Edward Grey en convient, et les deux diplomates

envisagent « les conséquences de cet accord, avec la possibilité d'y associer plus tard l'Italie ».

Néanmoins, la formule d'arrangements bilatéraux finit par prévaloir. Edouard VII la fait accepter par Alphonse XIII lorsque les deux souverains se rencontrent en rade de Carthagène les 7 et 8 avril 1907. Trois jours plus tard, l'Ambassadeur britannique à Paris, Sir Francis Bertie, remet au Quai d'Orsay, pour examen, une « base de notes à échanger entre les gouvernements de l'Espagne et de la Grande-Bretagne », comportant essentiellement une déclaration politique relative au maintien du *statu quo* des possessions territoriales et des droits nationaux des deux puissances en Méditerranée et la partie de l'Atlantique qui baigne les côtes de l'Europe et de l'Afrique, et comportant la promesse, au cas où une tierce Puissance prendrait, ou menacerait de prendre, des mesures de nature à modifier, ou à contribuer de modifier, le *statu quo* actuel, d'entrer en communication afin de se mettre en état de se concerter, s'il était désirable, sur les mesures à prendre en commun.

Appelé, de Berlin où il vient d'être muté, à donner son avis sur ce projet, Jules Cambon observe liminairement que, puisque, disait-on, on attendait nos observations, la première de celles-ci devrait être que nous signerions également. Il considère, en effet, comme d'une importance capitale que les trois puissances soient liées réciproquement entre elles, et, de préférence, par un même instrument. Il fait également remarquer que la note anglaise va beaucoup plus loin que son propre projet. Elle ne vise plus seulement les possessions insulaires espagnoles, Baléares et Canaries, mais également le littoral atlantique de l'Espagne, et s'étend à la Méditerranée dans son ensemble, ce qui met en cause notre protectorat tunisien. A un autre point de vue, le nouveau texte prévoit des consultations, et non plus une simple promesse d'appui diplomatique. « C'est ici le point où l'entente devient un commencement d'alliance », et cela, conclut-il, est mieux ainsi.

La dernière phase de la négociation s'entame sur le projet britannique, assorti d'un projet parallèle franco-espagnol. Sans doute n'obtenons-nous pas un accord à trois. Les susceptibilités

de Sir Edward Grey se satisfont d'une procédure assez compliquée, mais, qui, somme toute, aboutit au même résultat, et nous donne satisfaction. Les déclarations sont simultanément échangées au Quai d'Orsay et au Foreign Office. Paul Cambon assiste à la cérémonie de Londres. Remises de copies figurées et d'aide-mémoires. Enfin, le 22 juin, visite de Sir Francis Bertie au Quai d'Orsay, pour y renouveler les assurances déjà données par Sir Edward Grey à Paul Cambon, suivant lesquelles, si les accords venaient à créer pour la France des complications du côté de l'Allemagne, elle pourrait compter, de la part de l'Angleterre, sur le même appui qu'en 1905 dans les affaires marocaines.

⁂

Sir Edward Grey avait, en effet, fait admettre à ses interlocuteurs, en dépit de certaines objections de Paul Cambon, que les accords seraient communiqués confidentiellement aux grandes puissances, sous des formes d'ailleurs différentes, pour tenir compte de notre alliance avec la Russie et de nos accords avec l'Italie, l'une et l'autre devant être prévenues officieusement par nos soins dès le 13 juin, alors que la notification générale était prévue pour le 15. En fait, à Rome (où on avait déjà eu vent de la négociation dès le mois d'avril, bien qu'Edouard VII n'en eût soufflé mot à Victor-Emmanuel qu'il avait rencontré à Gaète quelques jours après son escale à Carthagène), et à Vienne, on en était dûment informé dès le 13 juin. Par qui, se demande Jules Cambon dans une lettre personnelle à son frère, sinon par la Reine d'Espagne, ci-devant Archiduchesse Marie-Christine ? Et, très probablement, Vienne en aurait aussitôt avisé Berlin, si bien (c'est toujours Jules Cambon qui écrit) qu'il n'était pas, après tout, impossible que, pour éventer la mèche, la Chancellerie du Reich se soit précisément servie de *Messidor*, dont le correspondant était un collaborateur de l'Agence Wolff. A moins pourtant que l'information fût tout simplement venue de la place Beauvau. Quelle qu'en ait été la source, l'indiscrétion dénaturait le sens de nos démarches diplomatiques, qui n'étaient plus des actes de courtoisie internationale, mais des aveux auxquels

nous avions été contraints. Et Jules Cambon de marquer, non sans une certaine amertume, combien il est pénible pour les Agents à l'étranger de voir leurs instructions contrecarrées par la presse officieuse de leur propre pays.

Quoi qu'il en ait été, nul ne se trompe sur la portée des accords que l'ensemble de la presse autrichienne n'hésite pas à qualifier de nouvelle Triplice. Si, à Rome, Tittoni apprécie le caractère amical de la communication de Barrère, et voit en ces nouveaux accords l'heureux complément de ceux déjà conclus entre les puissances méditerranéennes, — si, à Lisbonne (que Jules Cambon aurait désiré faire associer à la négociation), Monteiro se laisse courtoisement persuader qu'ils ne sont que l'application de la vieille alliance anglo-portugaise, — si, à Vienne, Aerenthal ne marque, et pour cause, aucune surprise, mais ne peut dissimuler son inquiétude à l'Ambassadeur d'Espagne, — l'accueil est, pour le moins maussade à Berlin, et franchement mauvais à St-Pétersbourg.

A Berlin, le secrétaire aux Affaires Etrangères, Muhlberg, a des réactions différentes, suivant ses interlocuteurs : brutalité à l'égard de l'Espagne, chicaneries à notre égard, courtoisie à l'égard de l'Angleterre. Mulhberg se montre particulièrement tatillon avec Jules Cambon. Il voit bien l'intérêt de l'Angleterre : Gibraltar, mais non celui de la France. Jules Cambon répond : Sénégal et Algérie. Et quelle est la portée exacte de l'expression Méditerranée, cela s'étend-il à l'Adriatique ? Jules Cambon rappelle que, dès 1880, Bismarck lui-même considérait la Méditerranée comme l'orbite naturel de nos possessions africaines. Il précise que l'arrangement porte sur la Méditerranée « en tant qu'il est utile pour assurer nos communications avec ces possessions ». Vous n'avez cependant pas, continue Mulhberg, garanti la Tripolitaine à la Turquie ? Nous n'avons pas avec elle, réplique Cambon, d'accord de *statu quo*. En définitive, Mulhberg affecte de rester sur ses positions : ces accords n'apportent aucune nouvelle garantie, et il n'en voit vraiment pas l'intérêt. Jules Cambon écrit à son frère : « évidemment, on n'est pas content, et on nous l'a laissé voir, mais, jusqu'à présent, les choses n'ont pas dépassé l'accès de mau-

vaise humeur auquel nous pouvions nous attendre. La pilule est avalée ».

A St-Pétersbourg, enfin, l'impétueux et vaniteux ministre des Affaires Etrangères, Alexandre Petrovich Iswolski (le moins maniable des hommes, dont on devait se défier de tout ce qu'il disait, selon Paul Cambon dans sa correspondance particulière), ne nous dissimule pas son inquiétude, pas plus qu'il ne nous ménage ses critiques. Lui non plus ne voit pas l'intérêt des accords : contre quel danger avions-nous à nous prémunir ? A quoi tend cette nouvelle Triplice (lui aussi !) dont on ne saisit pas bien la genèse ni le sens, et qui, en tout état de cause, ne va certes pas améliorer vos relations avec Berlin ? Notre Ambassadeur, Maurice Bompard, note, au sortir de cette conversation, qu'elle témoigne, une fois de plus, du souci qu'a toujours eu Iswolski de l'état des esprits à Berlin : « il tient essentiellement à la facilité, et même à la cordialité de ses rapports avec l'Allemagne, mais craint tout autant ses avances que ses menaces ». Bompard ne savait pas si bien dire : Iswolski avait, à ce moment précis, un besoin tout particulier d'être bien avec Berlin.



Au lendemain de la notification des accords espagnols, Pichon reçoit de ses Ambassadeurs des informations concordantes, selon lesquelles l'Allemagne songerait à riposter par un arrangement de *statu quo* concernant la Baltique, dont la France et l'Angleterre seraient naturellement exclues. De quelques mots lâchés par Iswolski au cours de la vive conversation du 15 juin, Bompard a cru comprendre que l'Allemagne, désireuse de sortir de son isolement et d'opposer convention à convention, songerait à une entente sur la Baltique, et serait même en instance à ce propos avec le cabinet de St-Pétersbourg. Même son de cloche recueilli à Londres par Paul Cambon, sans que le Foreign Office semble particulièrement s'en émouvoir. Enfin, de Berlin, Jules Cambon se fait l'écho de beaucoup de bruits dont l'exactitude ne peut être démontrée, parmi lesquels les efforts déployés par l'Allemagne à St-Pétersbourg pour faire échouer la négo-

ciation anglo-russe en cours (qui aboutira, le 31 août 1907, à un accord sur l'Asie centrale et le golfe Persique), — et pour entraîner la Russie dans une politique ayant pour objet la fermeture de la Baltique, qui apparaîtrait comme une élégante riposte à nos accords espagnols. Dans une lettre personnelle à Georges Louis, le directeur politique du Quai d'Orsay, il ajoute que tout cela toucherait moins à nos intérêts qu'à ceux de l'Angleterre, que ces intrigues auraient sans doute été poursuivies, eussions-nous fait, ou non, les accords espagnols, mais que leur réussite serait présentée aux « gogos » politiques et à l'amour-propre allemand comme une revanche aux succès diplomatiques du Roi Edouard.

Alerté de la sorte, Pichon s'empresse de télégraphier à Bompard : « Nous devons penser qu'Iswolski ne se prêtera pas à une combinaison qui apparaîtrait comme l'indice d'une nouvelle orientation de la politique russe ». On ne pouvait alors savoir à Paris que l'idée première de l'accord sur la Baltique venait précisément d'Iswolski, et que, dès son arrivée au Ministère, par conséquent dès avant les accords espagnols, il avait échafaudé de grands desseins que son Conseiller juridique, le Baron Taube, qualifiera de « château de cartes diplomatique », qu'il ne se proposait rien de moins que de reprendre la Grande Entente nordique de Catherine II, le *Svereny Accorde*. Politique que les circonstances faisaient apparaître comme une riposte de l'Allemagne aux accords espagnols, et dont le déroulement allait, selon le mot de Bompard, déchaîner une véritable « bourrasque diplomatique » sur la Baltique, et, par extension, la Mer du Nord.

La scission suédo-norvégienne et les négociations engagées, dès 1905, par le nouveau Royaume pour obtenir des Puissances la garantie de son indépendance, de son intégrité territoriale et de sa neutralité en avaient procuré le point de départ. Ces négociations avaient rappelé l'attention sur un vieux traité du 21 novembre 1855, — celui dont s'était inspiré Jules Cambon dans son projet de janvier 1907 — par lequel, lors de la guerre de Crimée, la France et l'Angleterre avaient garanti à la Suède-Norvège l'intégrité de son territoire contre une éventuelle attaque de la part de la Russie, traité qui ne cadrait évidemment

plus avec la nouvelle situation. Il ne fallait pas laisser passer l'occasion qui s'offrait de faire abroger, du même coup, un autre traité de la même époque, par lequel, au congrès de Paris de 1856, la Russie s'était engagée vis-à-vis de la France et de l'Angleterre à ne pas fortifier les îles d'Aland. Servitude que le temps avait rendu humiliante, et qui était d'autant plus gênante au moment où, en ces années 1906-07, l'agitation révolutionnaire qui se manifestait en Finlande et dans les provinces baltes rendait particulièrement opportune la récupération d'un point d'appui militaire et naval d'une importance stratégique évidente. D'où l'idée d'obtenir le concours de l'Allemagne dans le cadre, plus général, d'une entente entre les riverains de la Baltique, auquel il serait difficile à la Suède de se dérober, tandis qu'en seraient exclus les signataires occidentaux du traité de 1856.

Précisément, les deux empereurs ont secrètement pris date pour se rencontrer, le 7 août 1907, à Swinnemünde, à l'embouchure de l'Oder, et cette rencontre ne se présente pas sous les auspices les plus favorables. Le Tzar devait y annoncer au Kaiser qu'il renonçait à l'exécution du traité secret qu'ils avaient, deux ans auparavant, conclu *proprio motu* à Börje, qui stipulait une alliance défensive à laquelle le Tzar devait solliciter l'adhésion de la France. Tout au moins (mais serait-ce une suffisante compensation ?), le Kaiser allait être invité à une Entente Baltique, au sujet de laquelle Iswolski avait fait préparer avec le plus grand soin par Taube un projet de protocole, sur la base de l'exclusion complète de toute influence politique non-riveraine. Est-ce un présage ? La Baltique, apparemment hostile à toute espèce de *statu quo,* fait essuyer au yacht impérial, entre Cronstadt et Swinnemünde, une bourrasque qui, elle, n'a rien de diplomatique, mais qui console Taube de n'avoir pas été, au dernier moment, du voyage.

Si le maintien du *statu quo* ne soulève à Berlin aucune objection particulière, l'exclusion des non-riverains ne manquerait pas de froisser gravement l'Angleterre, du jour où, fatalement, la clause en serait sinon connue du moins soupçonnée. Sans doute Iswolski signera-t-il, le 27 octobre 1907, avec le Baron von Schœn, ambassadeur du Reich à St-Pétersbourg, un traité

secret sur la Baltique, mais il n'y est plus question de la clause relative à l'exclusion des non-riverains. Néanmoins, pourrait-on dire, comme fiche de consolation, Iswolski obtient, dans le corps du traité, et non, comme il en avait été question, dans un protocole séparé, que l'Allemagne n'envisage pas comme contraire au maintien du *statu quo* l'abrogation éventuelle, en faveur de la Russie, du traité relatif aux îles d'Aland.

Dès qu'est connue l'entrevue de Swinnemünde, et en dépit de la banalité du communiqué, on se doute bien, dans les Chancelleries, qu'il y a été question de la Baltique. Tout aussitôt prend corps, à Berlin, l'idée, c'est bien le cas d'employer ici l'expression consacrée, de noyer le poisson en proposant à l'Angleterre un arrangement de *statu quo* concernant la mer du Nord. Ce serait faire d'une pierre deux coups : ménager les susceptibilités britanniques, et prendre, vis-à-vis de la France, une revanche des accords espagnols. De peur de troubler l'atmosphère familiale de la visite que Guillaume II fait, en septembre, à l'« oncle Bertie », ce n'est qu'en décembre, et par la voie diplomatique ordinaire, que le Cabinet de Londres est saisi de l'affaire. A l'entière confusion de l'Ambassadeur d'Allemagne, qui en avait avancé le prétexte, Sir Edward Grey rappelle que la France est riveraine de la mer du Nord, signataire en cette qualité de la convention du 6 mai 1882 relative à la police de la pêche, et ne saurait par conséquent être laissée à l'écart. Elle est effectivement invitée, quelques jours plus tard, à participer aux conversations, mais l'Allemagne propose de les étendre au Pas-de-Calais et à la Manche, ce que Sir Edward Grey qualifie aussitôt d'absurde.

Heureux d'être délié du secret sous lequel avait été faite la démarche allemande, Sir Charles Hardinge, secrétaire permanent du Foreign Office, observe, dans une conversation avec Paul Cambon, que l'Allemagne avait eu seulement l'intention de conclure une convention dont la France aurait été exclue, et de se prévaloir ainsi d'avoir rompu l'Entente Cordiale, — que, la manœuvre ayant fait long feu, l'extension à la Manche n'avait d'autre objet que de faire échouer la négociation, — qu'Iswolski s'était laissé entraîner à des négociations susceptibles d'affaiblir l'alliance russe, — et qu'aujourd'hui, le jeu étant découvert,

nous n'avions plus qu'à laisser Berlin et Pétersbourg se débrouiller.

Ainsi se développent, dans les mois qui suivent l'entrevue de Swinnemünde, quatre négociations sur des objets distincts, mais qui ne cessent de s'enchevêtrer : Norvège, Baltique, Mer du Nord, Iles d'Aland.

Maintenant qu'il est possible de reconstituer le coup, cartes sur table, on reste souvent stupéfait des propos qu'Iswolski tient à Bompard. Au sujet des accords espagnols, il lui déclare, le 15 juin 1907 : « Je suis préoccupé de ce tissu de conversations dont l'enchevêtrement est bien fait pour devenir inextricable et pour empêcher la localisation du moindre conflit », — alors qu'il a déjà mis en train le projet de protocole secret sur la Baltique. En janvier 1908, trois mois après la signature du traité du 29 octobre, il affirme non seulement n'avoir rien conclu avec l'Allemagne, mais même avoir repoussé la suggestion d'un accord entre riverains, et regrette que la proposition concernant la Mer du Nord ait donné une ampleur inattendue à ses modestes pourparlers avec la Suède. Il marque son irritation contre Guillaume II et Bülow qui, par des propositions inconsidérées, ont brouillé les cartes au point de ne plus pouvoir s'y reconnaître. De même, il se défend d'avoir voulu fermer la Baltique, comme l'en ont accusé certains journaux, alors que, lorsqu'il était en poste à Copenhague, il a créé de toutes pièces un droit international pour consacrer et rendre effective l'ouverture des Détroits, et poursuivi, aussi loin qu'il l'a pu, leur assimilation au Canal de Suez. Il est vrai qu'en 1908 l'escadre de l'Amiral Rodjetzvenski n'a plus besoin de les franchir.

Légèreté, duplicité, hypocrisie, désir de garder le secret diplomatique, ou de dissimuler l'échec de plus vastes desseins ? En tous cas, manque de confiance envers l'Alliée occidentale, et méconnaissance des obligations de l'alliance, puisque, comme le fait remarquer, à la même époque, Pichon au Comte Nélidoff, Ambasadeur à Paris, tout engagement sur le *statu quo* territorial sur les rives de la Baltique garantit indirectement les territoires allemands riverains contre une action des troupes russes en cas de conflit armé. A cette argumentation, Iswolski oppose

tout naturellement les accords espagnols, négociés à son insu, et notifiés seulement après signature. Pichon et Bompard n'ont aucune difficulté à réfuter l'objection. Ces accords ne mettaient nullement l'alliance en cause. On peut rappeler à ce sujet qu'en 1903 la Russie, peu soucieuse de prendre des engagements si loin de ses bases, avait très fraîchement accueilli une proposition espagnole d'adhérer à l'Alliance franco-russe. De plus, il ne pouvait venir à personne l'idée qu'il fût question de fermer le détroit de Gibraltar, alors que la Baltique l'eût été pour le moins à l'action diplomatique des non-riverains. L'accueil que fait Iswolski à cette « subtile » démonstration amène Bompard à penser qu'en croyant trouver dans ce rapprochement une justification à son action, il a cédé au sentiment profond, et peut-être mal défini, du dépit de n'avoir pas été mis dans le secret des accords espagnols, ce qui, plus qu'une politique précise et mûrement réfléchie, l'avait déterminé à « déchaîner cette bourrasque diplomatique » sans en avoir suffisamment mesuré les incidences et les conséquences.

***

Après deux ans de négociations, de projets et de contre-projets, le traité norvégien est signé à Christiania le 2 novembre 1907, entre la Norvège, d'une part, la France, l'Angleterre, l'Allemagne et la Russie d'autre part, « animées du désir d'assurer à la Norvège, dans ses limites territoriales et avec sa zone neutre, son indépendance, son intégrité territoriale ainsi que les bienfaits de la paix ». En même temps est abrogé, comme ayant cessé de produire ses effets depuis la séparation des deux Royaumes, le vieux traité de 1855. Pour aboutir à ce résultat, la Norvège a dû sacrifier aux quatre Puissances la promesse qu'elle avait sollicitée de l'appui de leurs forces et à leurs frais, en cas d'atteinte à l'intégrité du territoire norvégien, — à la Russie, toute intention de constituer une Union Scandinave, — à l'Angleterre enfin, et indirectement à la Suède, la garantie de sa neutralité. Dès le début de la négociation, Paul Cambon avait fait observer qu'en cas de guerre la neutralisation de toute la péninsule scandinave aurait enlevé à toutes les puissances

riveraines de la Baltique et de la Mer du Nord un refuge pour leurs bâtiments sur les côtes neutralisées. La Suède, malgré les bons offices que la France lui avait prêtés sans la moindre illusion, n'avait pas été admise à participer au traité. Elle s'était considérée comme directement visée par le principe d'une garantie qui ne pouvait jouer que contre elle. Aussi la signature du traité provoque-t-il à Stockholm un vif ressentiment, que ne pouvait qu'aggraver le projet russe concernant les îles d'Aland.

Les négociations relatives à la Baltique et à la Mer du Nord se poursuivent parallèlement, jusqu'au printemps, à St-Pétersbourg et à Berlin. Schoën, qui a pris, en novembre, la direction des Affaires Etrangères du Reich, et Iswolski, se targuant des bons rapports qu'ils y ont conservés alors qu'ils étaient collègues à Copenhague, s'efforcent d'y entraîner un Danemark qui ne demande qu'à rester tranquille et surtout à ne pas mécontenter l'Angleterre. C'est surtout la Suède qui se montre réticente. Quant à la France, elle poursuit deux objectifs : se prévaloir de sa qualité de signataire du traité concernant les îles d'Aland pour conserver un droit de regard sur la négociation relative aux affaires baltiques, — éviter d'autre part une trop large interprétation des territoires riverains de la Mer du Nord, qui en arrive à consacrer définitivement, et sous la forme aggravée d'une garantie réciproque, l'état de choses créé par le traité de Francfort. L'Angleterre avait d'ailleurs formellement repoussé, de son côté, toute extension de la négociation à ce que Schoën appelait « les entrées vers l'Ouest », c'est-à-dire la Manche et le Pas-de-Calais.

De janvier à avril 1908, l'on discute sur différentes formules : un accord général, deux accords particuliers, liés éventuellement, l'un à l'autre, par un troisième accord concernant les Détroits. La première formule n'a aucune chance d'aboutir : Schoën ne se soucie pas plus qu'Iswolski de voir l'Angleterre et la France intervenir en Baltique. Il invoque incidemment, lui aussi, à cet effet, les accords espagnols : « nous avons, également, nos chauvins (dit-il à Jules Cambon), et on se demanderait ici pourquoi nous n'avons pas été partie dans d'autres accords que vous avez faits, si vous insistez pour tenir dans la Baltique une place que

ne vous y a pas donnée la nature ». Jules Cambon estime d'ailleurs de notre intérêt de donner à l'Allemagne la satisfaction d'entrer avec elle dans un accord, d'ailleurs platonique, à la réalisation duquel Schoën, étonné de voir le projet baltique plus difficile qu'il n'avait pensé, reste passionnément attaché. Au dernier stade des négociations, notre position est définie dans les instructions de l'Amiral Touchard, qui remplace Bompard à St-Pétersbourg en mars 1908 : « Les Détroits doivent être compris dans la Mer du Nord de façon à permettre à la Suède de participer à l'arrangement et d'ouvrir à la Russie la possibilité d'entrer dans la négociation. Les ententes sur la Baltique et la Mer du Nord doivent intervenir simultanément pour comporter en faveur du Danemark le plus d'avantages possibles ; enfin, en même temps que les deux accords, serait signé un protocole général les liant l'un à l'autre ».

Nous n'atteindrons qu'incomplètement ces objectifs. Des textes identiques, l'un sur la Baltique, l'autre sur la Mer du Nord, sont signés simultanément le 23 avril 1908 à St-Pétersbourg et à Berlin, le premier par la Russie, l'Allemagne, la Suède et le Danemark, le second par l'Allemagne, l'Angleterre, la France, le Danemark et les Pays-Bas. De celui-ci ont été exclues la Belgique, en raison de son statut de neutralité permanente, et la Norvège, déjà garantie par le traité du 2 novembre précédent. Il s'agit de deux déclarations assez générales, relatives au maintien du *statu quo*, rappelant de très près les accords espagnols, assorties chacune d'un memorandum spécifiant notamment que « ledit arrangement ne pourra être, d'aucune manière, invoqué lorsqu'il s'agira du libre exercice des droits de souveraineté des parties contractantes ». Le memorandum relatif à la Mer du Nord comprenait en outre un second article : « la Mer du Nord sera considérée comme s'étendant à l'Est jusqu'à son alliance avec les eaux de la Baltique ». Formule, imaginée par Schoën, qui donnait implicitement satisfaction à la France, puisqu'il n'était plus question des « entrées vers l'Ouest », et qu'avait facilement acceptée l'Angleterre. « Toutes ces déclarations, avait dit Sir Edward Grey à Paul Cambon, sont très vagues, mais cela vaut peut-être mieux ».

Quant à la question des îles d'Aland, il y avait longtemps qu'Iswolski, devant les réticences suédoises et la difficulté d'aborder de front l'abrogation du traité de 1856 sans mettre en cause ses autres signataires, avait décidé d'en différer l'étude jusqu'après la signature de l'accord général. Dès le début d'ailleurs, Taube lui en avait représenté le peu d'utilité pratique. Trois hypothèses pourraient se présenter : celle d'une guerre avec la Suède, qui était purement théorique, celle d'une guerre avec la France et l'Angleterre, qui n'était guère plus probable, celle enfin d'une guerre contre l'Allemagne, qui ne se passerait pas sans la participation de la France, peut-être aussi de l'Angleterre, cas dans lequel la servitude tomberait d'elle-même : c'est en effet ce qui devait se produire en 1914. Iswolski et Taube pensaient d'ailleurs avoir élégamment résolu la question par l'insertion dans le memorandum annexe de la clause relative à l'exercice des droits de souveraineté, que le plénipotentiaire suédois avait signée innocemment, et qui, pensaient-ils, ne pouvait viser qu'un seul cas concret, celui des îles d'Aland. Ce qui n'était d'ailleurs pas tout à fait exact, non plus que c'eût été par un pur souci de symétrie (que Taube trouvait exagéré), que la même clause ait été glissée dans l'autre memorandum, où elle se trouvait parfaitement à sa place. Elle signifiait tout simplement — en réponse à une préoccupation qu'avait manifestée l'Angleterre au cours des négociations quant à la portée du *statu quo* auquel on lui demandait de souscrire — que celui-ci n'opposait aucun obstacle à la course aux armements. En ce qui concerne les possessions insulaires des puissances intéressées, elle visait aussi bien Héligoland que les îles d'Aland.

⁂

Dans ses *Mémoires*, Sir Edward Grey ne consacre qu'un très court chapitre à « l'Allemagne et la Mer du Nord ». Il remarque que ces négociations n'exercèrent pas d'influence marquée sur le cours des événements, que leur résultat momentané a été annulé par la guerre et ses conséquences, mais qu'elles laissent l'impression d'une atmosphère si lamentable et malsaine que

rien de bien portant n'y aurait pu vivre, et qu'elles prouvent à quel point le monde d'alors pouvait être soupçonneux. Paul Cambon en écrira en 1912, à propos des accords espagnols, que jamais les Puissances, en concluant de tels arrangements, n'ont eu en vue l'objet même du contrat, qu'elles ne font qu'obéir à des arrières-pensées politiques, soit en se procurant prétexte à rapprochement, soit en cherchant à écarter des concurrences ou à traverser des ententes nuisibles. Observations qui valent encore mieux pour les accords nordiques que pour les accords espagnols.

Paul Cambon note également que ceux-ci, de peu d'utilité en eux-mêmes, présentaient, à l'inverse, le grand intérêt de lier plus étroitement l'Espagne à l'Entente franco-britannique. Il en aurait été de même en 1912, lorsque les deux pays envisageront l'éventualité d'accords de même nature avec l'Italie (1). Allaient-ils, par contre-coup, provoquer imprudemment, comme on pouvait le penser dans le courant de l'été 1907, une risposte allemande sous la forme d'un arrangement au sujet de la Baltique ? Les *Mémoires* de Taube révèlent que l'initiative en revient à Iswolski et qu'elle est antérieure, sinon à la conception, du moins à la phase finale de la négociation des accords espagnols. Il semble également que ce soit le souci de ménager l'Angleterre qui ait poussé l'Allemagne à imaginer la négociation sur la Mer du Nord, non, bien sûr, sans l'arrière-pensée de porter un coup à l'Entente Cordiale et de prendre contre nous une sorte de revanche des accords espagnols. Mais, comme l'a très finement pressenti Jules Cambon, tout cela se serait peut-être passé de la même façon, avec ou sans ces accords.

Au sortir d'un de ses entretiens avec Schoën en janvier 1908, Jules Cambon écrit que l'heure lui semble décisive en Europe, que quelque chose est en voie de formation, qui va succéder à l'état de choses créé par la coexistence de la Triple et de la Double Alliance et par l'isolement de l'Angleterre. Situation qui n'est pas sans lui rappeler certaine période du Second Empire, jusqu'à

(1) Cf. notre article : « Un projet de pacte méditerranéen en 1912 », dans la *Revue Maritime*, décembre 1957.

lui faire craindre que « les rêveurs de Paris ne rêvent comme a rêvé Napoléon III », et que le Cabinet libéral de Sir Henri Campbell-Bannerman, malgré toute l'autorité de Sir Edward Grey, ne montre pas plus de clairvoyance que Lord John Russell dans les années 1863 à 1865. Il n'en a, fort heureusement, pas été tout à fait ainsi. Par deux fois, le Cabinet britannique fait preuve d'une entière loyauté à notre égard. En juin 1907, lorsque, sans aller, par un unique arrangement à trois, jusqu'à nous garantir contre les éventuelles entreprises allemandes en Méditerranée, il nous promet expressément le même appui que dans l'affaire du Maroc, en cas de complications avec l'Allemagne du fait des accords espagnols. En décembre 1907, quand il exige de l'Allemagne notre participation à la négociation sur la Mer du Nord : affirmation non seulement de l'existence, mais aussi de l'efficacité de l'Entente Cordiale, qui vient très opportunément à son heure, au moment où, heureusement à l'insu de l'opinion française, le maniement de l'alliance franco-russe se révèle parfois difficile, comme elle continuera de l'être quand Iswolski prendra la charge de l'ambassade de Paris, en quittant le Pont-aux-Chantres, sans avoir pu mener à bien les grands desseins qu'il avait entrepris.

Henry MARCHAT.

CONCLAVES ET DIPLOMATIE FRANÇAISE AU XVIIIe SIÈCLE

L'intervention des « couronnes » dans les conclaves au siècle des « lumières ». — Si les conclaves des temps modernes ont connu maintes péripéties, les élections pontificales sous l'Ancien Régime, sans parler du Moyen-Age, furent autrement passionnées. Elles représentaient encore au XVIIIe siècle un enjeu diplomatique d'une importance qu'il serait aujourd'hui impossible d'imaginer.

L'Europe comprenait alors trois monarchies électives : l'Empire, la Pologne et la Papauté. On sait à quelles rivalités, portées jusqu'à des « guerres de succession » conduisirent les choix laborieux des Empereurs allemands, chefs de la Maison d'Autriche, et des « Rois de la République de Pologne ». Sans provoquer de pareils conflits, il s'en est fallu pourtant de beaucoup que l'élection des papes ait été soustraite à la compétition des Puissances.

Les « Couronnes » ne pouvaient se désintéresser de la désignation de celui qui n'était pas seulement le Chef de la Chrétienté, mais le souverain temporel le plus important d'une Italie morcelée en plusieurs Etats et champ clos traditionnel des ambitions des Princes.

Princes catholiques, bien sûr, de France, d'Autriche, d'Espagne, du Portugal, parés des titres de « Très Chrétien », d'« Apostolique », de « Catholique », de « Très Fidèle », aux prises dans leurs Etats avec de redoutables problèmes religieux : jansénisme, rôle de la Compagnie de Jésus, statut des protestants... Mais princes protestants aussi, ne fûts-ce que le roi de Grande-Bretagne,

longtemps menacé par les tentatives de restauration des « Prétendants » Stuarts auxquels les papes accordaient leur soutien et que seuls ils reconnaissaient. Le dernier d'entre eux, devenu cardinal d'York, jouera même au Sacré-Collège et aux conclaves un rôle appréciable et, en 1788, à la mort de son frère, se proclamera, quoiqu'entré dans les ordres, « Roi d'Angleterre » sous le nom d'« Henri IX ».

Aussi bien les moyens de pression sur le Sénat de l'Eglise ne manquaient-ils pas aux souverains de l'Europe. Trois d'entre eux — l'Empereur d'Autriche, le Roi d'Espagne et le Roi de France — disposaient de la fameuse « exclusive », qui ne sera définitivement abolie que par Pie X, après qu'au conclave consécutif à la mort de Léon XIII l'Autriche s'en soit servie contre le cardinal Rampolla. Cette prérogative leur permettait de s'opposer à l'élection de tel cardinal jugé défavorable à leurs intérêts en le déclarant « persona non grata ». Encore que les papes n'aient jamais reconnu officiellement ce droit, il était pratiquement impossible au conclave de passer outre aux « veto » des couronnes. Il n'y eût pas un conclave au XVIIIe siècle au cours duquel une ou plusieurs exclusives n'aient été prononcées. L'Autriche et l'Espagne se prévalaient en plus du droit de présenter des candidats ; celui-ci ne fut, en revanche, jamais toléré. Clément XII, élu en 1730, se préoccupa par la Bulle « Apostolatus Officium » d'octobre 1732 et le Règlement qui lui fait suite de limiter les « intercessions » des Puissances laïques. Progrès bien imparfait comme le prouvèrent les conclaves ultérieurs !

Tous les souverains catholiques pouvaient compter, d'autre part, au sein du conclave sur un certain nombre de cardinaux de leur obédience, d'autant plus dociles qu'ils leur devaient le chapeau rouge et qu'ils en attendaient d'autres faveurs. Ils constituaient les « factions » nationales, mot qui n'avait pas le sens péjoratif actuel. Les trois grandes « factions » étaient la française, l'autrichienne et l'espagnole.

Obéissants en général aux instructions de leurs maîtres, les « cardinaux de couronne » s'attachaient, à leur tour, à faire des cardinaux italiens leurs obligés. L'un d'eux leur était nécessairement dévoué : c'était le cardinal « protecteur » de chacune

des nations catholiques. Or la « faction » italienne, malgré son écrasante majorité, avait besoin de l'appui d'au moins quelques cardinaux étrangers pour l'emporter dans un scrutin. Et tout l'art des « factions » étrangères consistait à trouver, parmi les Princes Electeurs de l'Eglise, l'Italien le mieux placé, le « papabile » le plus ambitieux, le « cardinal cherchant les clefs », selon l'amusante expression utilisée au siècle précédent par Tallemant des Réaux dans ses « Historiettes », qui ne pourrait être élu sans contracter à leur égard une dette de gratitude.

Enfin, le régime même des interrègnes pontificaux qui, d'une monarchie absolue faisait une aristocratie provisoire avec une régence aux inconvénients aggravés par la collégialité, offrait aux souverains une occasion idéale pour intervenir. Chefs de leurs Eglises nationales, ils se préoccupaient plus de faire élire un pontife conforme à leurs vœux que soucieux du bien de l'Eglise en général.

Rien d'étonnant alors à ce que les conclaves du XVIII[e] siècle aient été le théâtre de luttes aussi politiques que spirituelles, d'offensives et de contre-offensives, d'âpres marchandages, voire de secrètes promesses. Au XVIII[e] siècle la succession au trône de Saint Pierre s'ouvrit huit fois : en 1700, 1721, 1724, 1730, 1740, 1758, 1769, 1774. Huit fois le cardinal « exalté » par le conclave ne le fût qu'après d'interminables scrutins. Ce qui est, au contraire, surprenant, c'est que les huit papes inattendus, élus dans ces conditions aient tous été des souverains pontifes, conscients de leurs devoirs et dignes dans leur vie privée, sinon à la hauteur de leur tâche. Clément XI, Innocent XIII, Benoît XIII, Clément XII, Benoît XIV, Clément XIII, Clément XIV et Pie VI représentent une série qui, si elle est loin d'égaler les pontifes du XVII[e] siècle, est honorable, au moins par la vertu. L'un d'eux, Benoît XIV, fait même figure de grand pape et a été à l'image des souverains « éclairés » de son temps, qui entretenaient une correspondance avec lui. Ainsi le Saint Esprit sur lequel Voltaire ironisait et dont Frédéric écrivait à l'envoyé français Valory qu'il « tardait fort à se déclarer » a déjoué bien des calculs.

L'Europe chrétienne commençait pourtant à supporter difficilement les lenteurs des Electeurs de l'Eglise. Sans doute aucun

conclave de cette époque ne peut-il se rapprocher de celui de Viterbe en 1274, qui s'était prolongé 2 ans, 9 mois et 2 jours et avait d'ailleurs entraîné la « mise sous clefs » des cardinaux pour hâter leur décision, expédient devenu institution. Mais ils marquaient un recul par rapport à la période précédente. Tous durèrent plusieurs semaines, la moyenne 3 à 4 mois, l'un d'eux, celui de 1740, plus de six mois. Il est vrai que de ces lenteurs la France porte une sérieuse part de responsabilité.

⁂

Cinq conclaves « français ». — Louis XIV et, après lui, les ministres de Louis XV, souvent revêtus de la poupre, entendirent pouvoir s'appuyer sur des papes aussi hostiles aux Jésuites qu'aux Jansénistes semeurs de rébellion, et pesèrent à cette fin d'un poids assez lourd sur les délibérations des conclaves.

La correspondance diplomatique et privée des ambassadeurs et des cardinaux de France à Rome en porte éloquemment témoignage. En sus des dépêches, plusieurs feuilles de scrutin, sur lesquelles les cardinaux français notaient les voix obtenues après chaque vote, ont été conservées. Elles étaient envoyées quotidiennement à Versailles revêtues d'annotations marginales parfois laconiques : « Rien de remarquable », « Un seul changement par rapport au précédent scrutin : le cardinal X a obtenu une voix de plus », « Aujourd'hui le cardinal X a voté pour... ». La Cour était ainsi renseignée de très près et modifiait ses instructions en conséquence.

En fait, le rôle de la France a été important surtout dans 5 conclaves sur 8 : les deux premiers, en 1700 et 1721, et les deux derniers du siècle, en 1769 et 1774-1775, où son action fut décisive, celui de 1740, enfin, où ses manœuvres se soldèrent par un échec partiel.

Un pape à qui la France fait dire oui. — Sur le conclave ouvert au début d'octobre 1700 pour donner un successeur à Innocent XII, mort le 27 septembre, planait l'ombre d'un agonisant, celle du Roi d'Espagne. Charles II devait mourir le 1er novembre, léguant ses Etats au petit-fils de Louis XIV, devenu Philippe V, provoquant une guerre de succession, qui allait se prolonger jus-

qu'en 1715. Il importait à tout prix à Louis XIV que le nouveau pape soit favorable à la cause de sa famille. Il lui fallait aussi un pontife qui condamnât sans restriction le parti janséniste, grand trublion de son royaume.

Plusieurs candidats sérieux étaient en présence : les cardinaux San Cesareo, Spinola et Marescotti, jouissant de l'appui, qui de l'Espagne, qui de l'Autriche, qui d'une partie de la faction italienne du conclave. Sans l'appoint des voix françaises — au nombre de 7 — leur élection était impossible. Il apparut assez vite aux représentants du roi qu'un autre cardinal, Jean Albani, homme pieux et digne, nullement engagé auprès des cours, pourrait être l'homme des circonstances. Les cardinaux français, Bouillon en tête, mais aussi Le Camus et Janson, s'employèrent a rallier les voix de leurs collègues italiens et étrangers sur son nom. Deux « conclavistes » les secondèrent activement : le jeune abbé de Tencin, qui faisait ses premières armes à Rome, et l'abbé de Polignac, qui y deviendra ambassadeur, tous deux appelés à à recevoir la pourpre.

Le 23 novembre 1700, la partie paraissait gagnée, Albani ayant été élu à l'unanimité. Mais on avait compté sans son consentement. Loin de briguer la tiare, soucieux avant tout d'humilité, Albani, avait tout fait pour se dérober et hésitait à présent à accepter. C'est alors que l'abbé de Tencin s'avisa de lui porter le « Pastoral » de saint Grégoire-le-Grand et de lui lire le passage où il est dit que le refus d'un honneur ou d'une dignité peut être en certains cas la marque d'une fausse humilité et partant d'un véritable orgueil. Ebranlé, Albani subit ensuite l'assaut de quatre théologiens, mandatés par les cardinaux français et plusieurs étrangers, qui achevèrent de le convaincre. Il accepta et prit le nom de Clément XI.

Saint-Simon, fort bien informé, y fait allusion : « Le cardinal Albani », écrit-il, « eut enfin toutes les voix et eut vraiment peine, et sans feintise, à se résoudre d'accepter le pontificat ». S'il omet de citer Tencin, aux débuts prometteurs, l'illustre mémorialiste rend hommage au cardinal de Bouillon, « qui eut la meilleure conduite du monde dans le conclave avec nos cardinaux et la plus française avec tous ». Ce fut d'ailleurs à ce der-

nier qu'il revint de sacrer le nouveau pape, simple prêtre, et tout récemment ordonné puisqu'il n'avait célébré sa première messe que deux jours avant son entrée au conclave.

Une tiare contre un chapeau. — Le pontificat de Clément XI, marqué, notamment en 1713 par la Bulle « Unigenitus » condamnant les principales propositions jansénistes, se prolongea fort au-delà de la mort de Louis XIV.

Le pape s'étant éteint le 19 mars 1721, le conclave se réunit au début d'avril. Nul n'y était plus intéressé que le principal ministre du Régent, Philippe d'Orléans, le célèbre abbé Dubois. L'archevêché de Cambrai qu'il venait d'obtenir ne lui suffisait déjà plus. Il ambitionnait la pourpre que Clément XI s'était justement obstiné à refuser à un excellent serviteur de l'Etat, sans doute, mais prélat fort peu édifiant.

La tiare contre le chapeau écarlate ! Tel fût du côté français, avec la mise en sommeil de la Bulle « Unigenitus » jusqu'à la fin de la minorité de Louis XV — la Régence avait permis aux jansénistes de relever la tête — le grand enjeu du conclave.

L'ambassade de France à Rome étant vacante depuis 1709, les cardinaux français de Rohan et de Bissy reçurent des instructions pressantes en ce sens. Plus que sur eux pourtant, Dubois comptait sur ses émissaires personnels, Lafiteau, évêque de Sisteron et, de nouveau, l'abbé de Tencin. Mission leur était donnée de trouver un cardinal complaisant, susceptible même de souscrire un engagement écrit.

Des 19 papes possibles à l'ouverture du conclave, lequel choisir ? Très vite le cardinal Conti, pieux, cultivé, habile, fut retenu et approché. Il semblait favorable aux desseins de Dubois. Les cardinaux français s'attachèrent alors à rallier les cardinaux de l'Espagne alliée, exaspérés par la présence à Rome et au conclave du premier ministre disgracié de Philippe V, le cardinal Alberoni, dont ils voulaient que le futur pape entamât le procès ; ils acquiescèrent. Le parti des « zelanti », défenseurs des droits du Saint-Siège contre les couronnes, n'apparaissait pas hostile. L'Autriche était résignée à laisser faire, après avoir lancé l'exclusive contre un des « papabili » les plus valables, quoique fort âgé, Paulucci. Dubois ne cessait de répéter que

« le bien de la religion » l'animait seul, exigeant « que tous les princes vraiment catholiques et qui ne voudraient pas proposer une politique mal entendue aux intérêts de l'Eglise favorisent l'élection de ce cardinal vraiment vertueux ». Il se démasquait davantage en déclarant que ce serait faire un « affront à M. le Duc d'Orléans » — non pas à lui — que de différer plus longtemps l'octroi de son chapeau.

Restait à obtenir du cardinal Conti une assurance précise. Très bon négociateur, le cardinal entendait « monnayer » le chapeau par l'octroi d'une pension au Prétendant Stuart Charles-Edouard qui, protégé du Saint-Siège, vivait en exil et complètement désargenté. Le 6 mai, enfin, un accord de principe était conclu. Le 8, Conti se trouvait élu, sous le nom d'Innocent XIII, après 38 jours de négociations ardues.

Dubois se sentait désormais assuré du succès et n'hésitait pas à publier que pour lui l'élection d'Innocent XIII « doit faire souvenir que c'est l'œuvre du Saint-Esprit ». Le nouveau pape fit toutefois attendre encore le ministre du Régent. Sa première promotion cardinalice fut pour un cardinal-neveu. Le tour de Dubois vint peu après, d'autant plus apprécié qu'en 3 ans de pontificat Innocent XIII ne créa que 3 cardinaux. « La joie de M. le Duc d'Orléans », note Saint-Simon qui [ne l'aimait guère et] détestait son ministre, « parût grande ; Dubois ne se possédait pas de recevoir cette calotte si ardemment désirée et si monstrueusement procurée ». Quant au peuple de Paris, il fredonna : « Que chacun se réjouisse, admirons Sa Sainteté, qui transforme en écrevisse, ce vilain crapaud crotté ».



Un conclave aux multiples intrigues, qui finit en surprise. — Aux conclaves des deux successeurs d'Innocent XIII, en 1724, pour l'élection de Benoît XI, et en 1730 pour celle de Clément XII, l'influence de la France ne fut pas aussi grande et les préoccupations de ses participants eurent un caractère moins personnel. C'est au conclave de 1740, le plus long du siècle, que les intrigues françaises reprirent de plus belle, ne contribuant pas peu à retarder la décision des cardinaux.

A vrai dire, quand il s'ouvrit le 17 février, le conclave était plus divisé que jamais. Le problème de la Compagnie de Jésus, dont, après le Portugal, toutes les Cours des Bourbons (France, Espagne, Naples, Parme et Plaisance) demandaient la suppression, ne pouvait plus être éludé par le Saint-Siège. Objet de violentes campagnes, les Jésuites étaient devenus la bête noire des souverains catholiques. D'autre part, l'Europe se trouvait à la veille de nouveaux déchirements provoqués par la guerre de succession d'Autriche du fait de la disparition de l'Empereur Charles VI ; le futur pape ne manquerait pas d'être sollicité de prendre parti par les deux coalitions en présence.

Fleury était déjà, depuis des années, premier ministre de Louis XV. Il aspirait à la paix intérieure comme extérieure et un pape conciliateur serait assuré de ses préférences. Lui-même, modeste et presque nonagénaire, ne pouvait, quoiqu'on en ait écrit, rêver de la tiare. On y songea cependant pour lui. La candidature de « Son Eternité » fût mise en avant par Tencin, nommé cardinal l'année précédente, et qu'on retrouve une fois de plus au conclave, mais cette fois ne jouant plus les seconds rôles. Qu'il ait guetté la succession de Fleury ou seulement voulu faire un geste pour le vieil ami qui l'avait fait entrer au Conseil, peu importe ! Le nom de Fleury, lui-même resté à Versailles, rallia quelques suffrages, malgré l'hostilité espagnole et italienne.

Terminés les premiers scrutins de courtoisie, Tencin et le duc de Saint-Aignan, ambassadeur de France, assistés des cardinaux de Rohan et d'Auvergne se mirent en quête du candidat qui satisferait en même temps les « zelanti », défenseurs des Jésuites, et les Cours des Bourbons, ce qui était la quadrature du cercle. Les jours passaient sans qu'une solution se laissât entrevoir. Tout en s'irritant de ce que « le travail fût excessif » au conclave, Tencin se plaignait « du désagrément d'être le témoin de tout ce qui s'y passe » et s'indignait enfin du « scandale que représentait dans toute l'Eglise des longueurs, dont malheureusement les causes ne sont que trop connues ». Il omettait d'ajouter qu'il en avait sa bonne part de responsabilité. Après 180 jours de palabres et de votes, aucune issue n'était en vue, aucun nom

ne se détachait. La claustration commençait à être péniblement supportée. Déjà deux cardinaux, Altieri et Cenci, étaient décédés dans l'enceinte du conclave. A l'extérieur, le monde chrétien ne comprenait plus ; quant aux antipapistes, ils triomphaient.

Le 16 août le cardinal Prosper Lambertini, vertueux, fort cultivé, d'un caractère enjoué qui attirait la sympathie, auquel pourtant personne n'avait sérieusement songé, déclara à ses collègues : « Si vous voulez un saint prenez Coti ; si vous voulez un politique, prenez Aldovrandi ; si vous voulez un brave homme, prenez-moi ». Paroles souvent citées. Et pour cause ! Le lendemain, au 255e scrutin, Lambertini était élu à l'unanimité et prenait le nom de Benoît XIV. La faction française avait suivi et Tencin, beau joueur, écrivait à Fleury sa satisfaction.

Un faiseur de papes : le cardinal de Bernis. — Après un règne brillant à beaucoup d'égards, mais qui n'apporta aucune solution à l'épineux problème de la Compagnie de Jésus, Benoît XIV s'éteignit le 3 mai 1758. Au conclave qui suivit, fort agité par la question jésuite, fût élu Clément XIII, sous le pontificat duquel la situation religieuse en Europe ne fit que s'aggraver.

Le rôle de la France avait été modeste en 1758. Aux deux derniers conclaves du siècle, en 1769 et 1774-1775, où furent choisis Clément XIV et Pie VI, l'influence française apparut, au contraire, éclatante aux yeux de tous. Papes imprévus, au demeurant cardinaux simples prêtres comme l'avait été Clément XI, ils durent, pour une large part, Pie VI surtout, leur élection à la Cour de Versailles.

Or la France, c'était au premier chef son représentant à Rome, l'illustre cardinal de Bernis. Ancien protégé de Mme de Pompadour, ministre des Affaires Etrangères de Louis XV, Ministre d'Etat, il avait été un des principaux auteurs de l'alliance franco-autrichienne. Son nom était connu de toute l'Europe.

Nommé ambassadeur de France à Rome, Bernis allait, de 1769 à 1790, occuper ce poste pendant 21 ans : la plus longue et, sans doute, la plus brillante ambassade de France auprès du Saint-Siège au cours de l'histoire. A des qualités intellectuelles et diplomatiques qui ne firent que s'accroître avec l'âge et l'ex-

périence, il ajoutait une position hors de pair dans la Ville Eternelle, étant lié avec tous les hauts personnages de la Curie et de la société, tenant « l'auberge de France à un carrefour de l'Europe », ainsi qu'il disait lui-même, avec un luxe inégalé. Son train de vie était si fastueux qu'on l'appelait le « Roi de Rome » et les témoignages abondent, aussi divers que ceux de Mme de Genlis et de l'austère Roland, attestant le prestige exceptionnel dont jouissait le cardinal ambassadeur.

Lorsque Bernis rejoignit Rome en 1769, le conclave était déjà commencé et le marquis d'Aubeterre, auquel il s'apprêtait à succéder, exerçait encore ses fonctions. Tous deux coopéreront étroitement, guidant, l'un à l'intérieur du conclave, l'autre à l'extérieur, le choix des électeurs et informant Versailles jour après jour.

L'affaire des Jésuites échauffait, cette fois, les esprits à un point qui ne permettait plus de tergiversations. La France et les autres cours bourboniennes faisaient de l'abolition de la Compagnie la condition de bons rapports avec le futur pape. Trois partis à nouveau se trouvaient en présence : les « zelés », le plus puissant, toujours favorables aux Jésuites, ayant à leur tête le cardinal Chigi, auquel il manqua 2 voix pour être élu ; les « modérés », qui au nom des couronnes, exigeaient au contraire leur dissolution ; enfin, les impartiaux comprenant surtout des Italiens.

Jusqu'à l'arrivée des cardinaux étrangers, les Italiens ne purent rien entreprendre : les ambassadeurs de France et d'Espagne leur avaient fait savoir qu'ils contesteraient la validité de l'élection d'un pape choisi en l'absence des cardinaux de couronne. Mais quand ceux-ci furent entrés en conclave, on ne piétina que davantage. L'alliance franco-autrichienne et le Pacte de Famille amenèrent les cardinaux français, autrichiens et espagnols à lancer 19 exclusives. Les cardinaux espagnols de Solis et La Cerda se montraient les plus acharnés, exigeant du futur pape une promesse écrite de suppression des Jésuites. Bernis, sur les instructions du duc de Choiseul, ministre des Affaires Etrangères, et par tempérament aussi déclarait pouvoir se contenter d'un engagement de principe. L'accord n'ayant pu

se faire sur le premier candidat des couronnes, le cardinal Sersale, Aubeterre et Bernis arrêtèrent leur choix sur le cardinal Lorenzo Ganganelli.

C'était un moine franciscain, pieux et conciliant. On pouvait traiter avec lui. Bernis le fit approcher par son conclaviste, l'abbé Deshaises, auquel Ganganelli déclara qu'à son avis il fallait « s'occuper d'abord de la destruction des Jésuites ». Peu après, il confirmait ses assurances au cardinal de Solis, usant d'une formule prudente, comme s'il ne s'engageait pas lui-même : « Le futur souverain pontife », disait-il, « pourrait en conscience éteindre la Société de Jésus en observant les règles canoniques, et il était à souhaiter qu'il fasse tous ses efforts pour accepter le vœu des couronnes ». La partie était désormais gagnée.

Le 19 mai 1769, après un conclave de plus de trois mois, qui n'avait pris tournure que les trois derniers jours, Ganganelli était élu à l'unanimité et prenait le nom de Clément XIV. Mais les Couronnes durent attendre jusqu'au 21 juillet 1773, avec le bref « Dominus ac Redemptor », la dissolution de la Compagnie, que ce faible pontife, non sans remords, se laissa finalement arracher.

Conduite par Bernis et Aubeterre, assistés du cardinal de Luynes, la faction française pouvait se prévaloir d'avoir mené le jeu, facilitant un compromis acceptable pour les clans extrêmes : les « Zelanti » et l'Espagne. Bernis se rendait à bon droit justice en écrivant à Choiseul : « Nous avons ramené à nous l'élection du pape, à laquelle on voulait nous ôter jusqu'à l'apparence d'avoir concouru », par l'unanimité du scrutin final.

Lorsque, cinq ans plus tard, Clément XIV mourut et que s'ouvrit le dernier conclave du siècle, la position de Bernis à Rome en faisait vraiment le grand électeur. Une longue amitié le liait au cardinal Braschi. « Braschi a le cœur tout français », écrivait-il à Choiseul, alors que ce cardinal, qu'il devait faire élever à la tiare, n'avait encore, après des dizaines de scrutins, recueilli aucune voix.

Le vent avait un peu tourné quant aux Jésuites. Plusieurs couronnes, l'Espagne en tête, voulaient, à présent que la Compagnie était supprimée, obtenir du futur pape l'engagement qu'il

ne la rétablirait pas. La France et son alliée l'Autriche témoignaient d'une attitude plus nuancée, mettant notamment en danger la candidature du cardinal Pallavicini, très hostile aux fils de Saint Ignace.

C'est alors que Bernis, ainsi que les cardinaux de Rohan et de la Roche-Aymon, songèrent à Braschi et firent campagne pour lui. Francophile, modéré, séduisant de sa personne, il avait beaucoup pour plaire. Sa candidature fut cependant difficile. Au cours d'interminables scrutins, il ne recueillit qu'une seule voix, celle de Bernis, Rohan et La Roche-Aymon s'étant désolidarisés. Il fallut gagner à sa cause l'ambassadeur d'Espagne, Monico, futur comte de Florida-Blanca, chef des opposants. Bernis n'eût de cesse qu'il n'eût convaincu son collègue.

Son obstination l'emporta. Après cinq mois de conclave, au 265e tour de scrutin, le cardinal Braschi était élu et choisissait le nom de Pie VI en souvenir du dernier pape canonisé.

Aux années de gloire et de fêtes, qui suivirent pour le pape et son grand électeur, succéderont des années d'épreuves, acceptées par l'un et l'autre avec dignité. Bernis finit dans la gêne et tristement sa vie à Rome, le cœur déchiré par les premières violences de la Révolution, et non moins tristement Pie VI mourut à son tour en exil à Valence, chassé de ses Etats par cette même Révolution et la proclamation de la République romaine. Le conclave qui élit son successeur Pie VII en 1800 fut obligé, pour la première fois depuis le Grand Schisme, de se réunir, non pas dans la Ville Eternelle, mais à Venise.

Une nouvelle époque de l'histoire de la Papauté commençait. Les conclaves perdront progressivement leur caractère politique, encore qu'à l'occasion un ambassadeur aussi pénétré de son importance que Chateaubriand, émule de Bernis et promoteur de Pie VIII, ait pu contribuer à faire un pape. Ils deviendront aussi toujours plus fermés et secrets, plus retranchés du monde extérieur, gagnant visiblement en dignité et en spiritualité.

Seul l'imprévu des élections ne changea pas, vérifiant la vieille maxime, qui s'était appliquée si souvent au XVIIIe siècle : « Qui entre pape au conclave, en sort souvent cardinal ».

Louis DOLLOT.

« THE PORTFOLIO » DE DAVID URQUHART

Une entreprise anglaise de divulgation de documents secrets russes (1835-1845)

Révéler à l'Angleterre et au monde le danger de la politique du Cabinet de Saint-Pétersbourg, tel était le but que se proposait d'atteindre David Urquhart en publiant à partir de 1835, dans sa revue *The Portfolio*, un lot de documents secrets de la Cour de Russie. La polémique engagée fit grand bruit à l'époque, et suscita l'émotion du Foreign Office, soutien plus ou moins avoué de l'entreprise. C'est de cette affaire, aujourd'hui bien oubliée, que nous tentons de faire revivre l'histoire. Présentons d'abord le curieux personnage de David Urquhart (*), fondateur et directeur du *Portfolio*.

***

Né à Backenwell, comté de Cromarty, en 1805, David Urquhart reçut une éducation fort originale. Sa mère, qui avait longtemps vécu sur le Continent l'emmena dès l'âge de huit ans. Il voyagea en France, en Espagne, en Italie et en Allemagne, cultivant les langues et développant son goût pour l'observation. Après une année environ dans un collège français, il entra à Oxford,

(*) Nous utilisons pour cette notice biographique le *Biographic sketch of Mr. Urquhart*, qui se trouve dans *The Portfolio*, seconde série, vol. II (1843), p. 216 sv., divers textes du temps, et un bref article de l'*Encyclopedia Britannica*. Nous ne connaissons pas de travail de quelque importance consacré à Urquhart.

plusieurs années avant l'âge habituel. En dehors des cours réguliers qui se suivent dans les universités anglaises (1), il s'occupa d'études très différentes, économie politique, recherches philosophiques sur les mobiles des actions humaines, sciences naturelles, minéralogie surtout ; cette dernière discipline devait lui être précieuse par la suite, et d'un point de vue inattendu : c'est à ses connaissances géologiques qu'il dut son bon accueil en Turquie.

Son attention avait encore été attirée sur les questions orientales par un de ses tuteurs, qui s'y était lui-même intéressé, et par Jérémie Bentham ; ce dernier, très âgé, avait reconnu les dons du jeune homme et lui annonça un grand avenir.

Atteint de névralgies, Urquhart dut interrompre ses études. Etant allé se remettre dans le Midi de la France, il y rencontra Lord Thomas Cochrane qui se rendait en Grèce comme commandant des Forces navales, lors de la guerre d'Indépendance. Enthausiasmé par cette occasion, Urquhart l'accompagna ; il prit part à la bataille de Salonique, cause indirecte de la victoire de Navarin. Après le départ de Cochrane, Capo d'Istria, président de la République, offrit à Urquhart soit un commandement militaire, soit l'administration civile d'une province ; mais ce dernier préféra rester à l'écart du gouvernement et se consacra à ses travaux sur les institutions municipales. Après la paix d'Andrinople (1829), il se rendit à Constantinople et, sous prétexte de minéralogie, prit contact avec le Sultan. Puis il revint en Angleterre, en 1831. Il mit alors au net ses observations, qui retinrent l'attention du roi Guillaume IV, et s'attacha à montrer l'impossibilité de régler les affaires de Grèce dans le sens adopté par Capo d'Istria, — ce que ne justifia que trop l'assassinat du Président, le 9 octobre 1831.

La Grèce étant menacée par la Turquie, Canning, alors envoyé extraordinaire à Constantinople, dépêcha Urquhart en Alba-

(1) « La principale étude à laquelle on s'applique à l'Université d'Oxford est celle du grec et du latin, comme au moyen-âge. On a introduit, il est vrai, les sciences exactes dans les cours de l'Université, mais je n'ai pas entendu dire qu'elles y soient poussées aussi loin que possible ; l'étude des langues vivantes en est exclue. »
(Tocqueville, *Voyage en Angleterre*. 1833).

nie pour rallier Rechid Pacha à la politique de paix des Puissances. Ayant réussi dans cette mission, Urquhart rentra en Angleterre. Au cours de son voyage de retour, son attention fut frappée par le dangereux effet qu'aurait l'union douanière prussienne sur les intérêts anglais, et il comprit que l'Angleterre allait avoir à redouter, en Europe comme en Asie, la rivalité commerciale et l'influence politique de la Russie. Il projeta de visiter les pays les plus exposés à cette influence, mais il dut se borner à l'Allemagne.

Bientôt après, Urquhart repart pour Constantinople, trouve les Turcs hostiles à l'Angleterre et juge important de regagner leur confiance. En 1834, il publie son livre *De la Turquie et de ses ressources,* montrant que ce pays n'était pas tombé, comme on le croyait en Europe, ce qui produisit une vive impression. D'autres ouvrages suivirent, la même année, qui n'eurent pas moins d'effet.

Pendant qu'il revenait en Angleterre, Urquhart reçut un appel des Circassiens menacés par les Russes, lui demandant de plaider leur cause dans son pays. Il alerte le gouvernement anglais pour prendre position contre la Russie, qui menace d'étendre son influence en Méditerranée, au plus grand dommage de l'Angleterre. Ces idées furent comprises et adoptées par le vieux marin qu'était le roi Guillaume IV, si bien que, sous l'impulsion de ce prince, Lord Palmerston, Secrétaire d'Etat au Foreign Office, peu favorable à la politique anti-russe, dut s'y rallier, bon gré mal gré. Diplomate habile, mais comprenant mal la question d'Orient, il jugea bon de se débarrasser du personnage gênant qui s'interposait entre le roi et lui.

En octobre 1835, Urquhart allait repartir pour l'Orient, lorsqu'il apprit de façon inattendue que Palmerston le nommait Secrétaire d'ambassade à Constantinople, en insistant sur son prompt départ. Urquhart ne voulut cependant pas partir avant l'adoption des mesures qu'il croyait nécessaires, et auxquelles le roi était favorable. L'opposition de Palmerston céda peu à peu, mais son attitude, nous le verrons, ne semble pas avoir été claire. Pour gagner l'opinion publique européenne et montrer

le danger russe, Urquhart entreprit la publication de *The Portfolio,* ou recueil périodique de documents secrets, dont nous parlerons plus loin. En juillet 1836, il se met enfin en route, certain du succès de son plan.

Ses différends avec son ambassadeur, Lord Ponsonby, et son rappel demeurent obscurs, comme du reste d'autres points des démêlés assez vifs d'Urquhart avec le Foreign Office. Il est alors attaqué par la presse anglaise, française et allemande, ne gardant guère que l'aide, puissante, il est vrai, du *Times*. Il se montre violemment hostile au système de Palmerston, dont il dénonce « la trahison » et les tendances russophiles, sans toutefois se joindre à ses ennemis. En 1837, la mort de Guillaume IV, son protecteur, termine les rapports d'Urquhart avec le Gouvernement britannique.

La suite et la fin de la vie d'Urquhart sortent de notre cadre et n'ont d'ailleurs plus le même intérêt que la première partie. Bornons-nous à noter que le fougueux personnage devint membre du Parlement en 1847 et y représenta Stafford jusqu'en 1852 ; il continua sa vigoureuse hostilité à la politique de Palmerston. Enfin, il se retira en 1864 à Montreux, en raison de sa mauvaise santé, puis à Naples, où il mourut en 1877, âgé de 72 ans.

⁂

Nous avons vu que l'intervention de David Urquhart, on pourrait dire l'idée dominante de sa vie, était de dénoncer le danger russe à l'égard particulier de l'Angleterre, et plus généralement de l'Europe. Comme moyen d'action, en dehors de sa parole, de ses articles et de ses livres, il fonda et poursuivit une publication périodique, *The Portfolio,* dont le titre complet n'est pas explicitement révélateur de l'objet : *The Portfolio, or a collection of State papers illustrative of the history of our times.*

Ce recueil était entrepris pour dévoiler à l'Europe les *atrocités,* les *noirceurs* du Cabinet de Saint-Pétersbourg, au moyen des dépêches secrètes de ce Gouvernement. Le fond de sa documentation provenait du pillage des archives du Grand-Duc Constantin, gouverneur de la Pologne, commandant en chef des troupes russes

dans le même pays, chassé de Varsovie, palais du Belvédère, par la révolution polonaise dans la soirée du 13/29 novembre 1830. Le frère du Tsar Nicolas possédait en effet copie de nombreuses pièces secrètes. « C'est par des émigrés polonais qu'elles [ces dépêches] furent remises d'abord à M. de Broglie (1), ensuite à Lord Palmerston, des mains duquel elles passèrent à celles de M. D. Urquhart, qui s'en fit l'éditeur. On n'en peut plus mettre en doute l'authenticité » (2).

La publication de ces documents (3) avait été décidée par le roi Guillaume IV et ses conseillers, sous le titre général de *The Portfolio* (4), donné par un des sous-secrétaires d'Etat ; puis des ouvertures faites à Lord Palmerston, quoique le roi ne l'aimât guère (5), par l'entremise de Sir Herbert Taylor. Palmerston pré-

(1) Le duc de Broglie était ministre des Affaires étrangères.

(2) *Le Portfolio* (édition française), t. VI (*Paris*, 1844), *Avertissement*, p. ij, note.

(3) Nous visons ici les documents du *Portfolio* proprement dit, et non *The Confederation of Gaul.*

(4) *En voici la description bibliographique :*

The Portfolio ; or a Collection of State papers illustrative of the history of our times.

London, James Ridgway and sons, Piccadilly, MDCCCXXXV (1835) — MDCCCXXXVII (1837) — In-8°.

L'annonce portait : *A Collection of secret State Documents.*

Le premier numéro parut à Londres, le 28 novembre 1835 ; le 45e et dernier le 27 mai 1837.

Environ 1.000 exemplaires furent envoyés sur le Continent.

— Un publication française paraissait concurremment à Paris sous ce titre :

Le Portfolio ou Collection de documens politiques relatifs à l'histoire contemporaine. Traduit de l'anglais.

Paris, Truchy libraire, Le Doyen libraire. 1836-1837.

La nouvelle série du *Portfolio* anglais vit le jour cinq ans après l'arrêt de la première, sous le titre simplifié : *The Portfolio.*

London, James Maynard. 1843 (1er août) — [-1845].

Sur cette reprise, la *Gazette d'Augsbourg* donnait quelques précisions :

« The Portfolio of 1836 has been brought to life again. The first number appeared on the 1st of August (1843). It is, like the former, under the direction of Urquhart, the antagonist of Russia ; but not under the auspices of Lord Palmerston, against whom it breathes a most deadly hatred, like everything that since that time has come from Urquhart's pen... »

Quant à la version française de la nouvelle série, elle paraissait à Paris, chez Allouard.

(5) Cf. Auguste Langel, *Lord Palmerston et Lord Russell*, Paris, 1877, p. 17. « Le roi Georges IV, qui avait épousé la passion protestante de Georges III et du duc d'York, n'aimait pas lord Palmerston ».

voyant alors des difficultés avec la Russie, demeura d'abord dans la réserve, comme opposé à une divulgation. Il finit par accepter d'en prendre la responsabilité, tout en s'efforçant de détruire l'effet de la manœuvre. Il confia l'entreprise à Urquhart, sa créature ; puis il le sollicita de supprimer le commentaire des documents, ou les documents eux-mêmes, en ne gardant que le commentaire. Et il pressa le départ du jeune diplomate pour son poste de Constantinople... (1).

Selon un témoignage, chaque pièce destinée à voir le jour devait être choisie par Palmerston, et la révision des épreuves faite par le Foreign Office. Cependant Palmerston nia « que *The Portfolio* eût un rapport quelconque avec le Département, lequel ne devait avoir, et n'eut en fait aucun contrôle... », ce qui semble moins que sûr.

Toute cette affaire, extrêmement complexe, était déclarée, à l'époque, « *un tissu de contradictions indéchiffrables* » (2), ce qui s'explique par une imbrication d'intérêts opposés, plus ou moins couverts par un secret quasi d'Etat, et des machinations subreptices (3).

D'autre part, en raison du caractère des documents révélés, la publication aurait dû représenter une sorte de « déclaration de guerre » (4) à la Russie, aucun gouvernement ne pouvant tolérer des indiscrétions diplomatiques et des dénonciations d'une semblable nature. Or, le Gouvernement russe, qui était au courant de l'affaire et n'ignorait pas la couverture plus ou moins

(1) Voy. « The connexions of Lord Palmerston with *the Portfolio* », dans *The Portoflio* (édit. anglaise, 2e série, t. II (1844), pp. 147 et suiv.).

(2) Légère variante de l'édition anglaise : « Here are Enigmas, Mysteries, and Contradictions » (réf. de la note précédente, p. 148).

(3) A propos d'une tout autre question (l'affaire du *Vixen*), mais qui a été traitée dans le même esprit, *The Portfolio* remarque qu'en septembre 1835, le Sous-Secrétaire d'Etat se trouvait « dans la nécessité de suivre une ligne de conduite *apparemment hostile* (nous soulignons) à la Russie » (t. I (1843), p. 411). D'où ses fluctuations, dénégations, double jeu. — Urquhart, lui, qui n'était pas lié par une position officielle, n'a jamais dissimulé son hostilité violente à l'endroit du Cabinet de Saint-Pétersbourg.

(4) *The Portfolio* (réf. de la note suivante, p. 403) emploie l'expression (was this Portfolio then to be received as a Declaration of war on the part of England...), expression reprise encore ailleurs (t. II, n° VI (1844), pp. 149 et 157).

officieuse du Foreign Office, continuait d'entretenir avec l'Angleterre des relations « amicales et intimes » (1).

On en vint à accuser, soit Palmerston de trahison, — la publication ayant été acceptée à la fois par les deux Cabinets antagonistes, — soit Urquhart « de faux et de mensonge » (2) Une polémique vive et même violente s'engagea dans la presse anglaise ; Palmerston et le sous-secrétaire d'Etat Bockhouse y furent pris à partie avec rudesse par Urquhart (3).

(1) *The Portfolio* (t. II, n° VI (1844), p. 149). « Whe have seen the Russian Government preserving its friendly and intimate relations with the Government by which it is denounced. »

(2) « Either Lord Palmerston must be a traitor, or David Urquhart must be a forger or a liar » (*The Portfolio,* t. II (1843), p. 397).

(3) Voici quelques détails sur cette polémique, qui eut lieu entre Urquhart et les chefs du Foreign Office, — en nous bornant aux pièces les plus importantes.

— Le 20 septembre 1837, Urquhart adresse à Lord Palmerston, principal secrétaire d'Etat au Foreign Office, une lettre, ou plutôt un véritable mémoire de quelque 70 pages sur son action à Constantinople ; mémoire que Palmerston qualifia de *défense,* terme contre lequel Urquhart protesta, disant qu'il n'avait nul besoin de justifier son rôle.

— Après un long silence, Palmerston, bon gré mal gré, se décide enfin à répondre, le 20 juin 1838 (*The Times,* n° du 26 juillet 1838). Il ne fait qu'une brève allusion au *Portfolio,* sans daigner le nommer : « a periodical which was not, as you assert, connected with the Foreign Department, but over which the Foreign Department neither possessed nor exercised any control whatever ».

— Le 20 juillet 1838, Urquhart répond à Palmerston de façon indirecte, en adressant sa lettre à John Backhouse, un des sous-secrétaires d'Etat au Foreign Office (*The Times,* n° cité). Il y rappelle qu'à propos de l'insertion d'une certaine dépêche dans le *Portfolio,* à un moment où Lord Palmerston et le sous-secrétaire d'Etat Strangways étaient absents de Londres, Urquhart s'adressa, pour visa, à Backhouse, qui le pressa de publier le texte en question selon ses propres convictions. Urquhart répliqua que pas une simple feuille n'irait de lui à la presse sans la sanction et révision de quelque membre du Foreign Office, — refusant ainsi de prendre la responsabilité à laquelle on le poussait ; il renvoie la responsabilité de la publication sur Palmerston et le Foreign Office.

— Le 2 août 1838, Backhouse répond à Urquhart (*The Times,* n° du 25 janvier 1839). Il nie l'avoir pressé de publier le document en question, ni d'ailleurs aucun autre ; il n'a pas souhaité que Urquhart en prenne la responsabilité, et il refuse que cette même responsabilité soit rejetée, à travers lui, Backhouse, sur le Foreign Office.

— Le 2 septembre suivant, Urquhart réplique à Backhouse (*The Times,* n° du 25 janvier 1839). Il reprend toutes ses affirmations et dénégations précédentes avec insistance. Il declare avoir envoyé certaines épreuves à Backhouse, qui les lui a retournées avec des corrections de sa plume, à deux reprises, — et que si on voulait l'obliger, lui Urquhart, à prendre des

The Quarterly Review, dans un article sévère du N° de janvier-mars 1839, blâme l'exemple sans précédent et dangereux donné par le Foreign Office en patronnant *The Portfolio*. Elle reconnaît que cette publication doit sans aucun doute son importance et son succès à l'insertion dans ses premiers numéros de quelques pièces très extraordinaires subtilisées des archives de l'Empereur de Russie, notoirement obtenues par le noble Vicomte, toujours en poste de secrétaire d'Etat des Affaires Etrangères de la Reine d'Angleterre. La même revue accuse en outre Palmerston d'avoir promu à de hautes fonctions officielles un personnage [notre Urquhart] qui n'appartenait pas à la carrière diplomatique, mis en place d'une façon tout à fait irrégulière, et qui se querellait avec ses supérieurs et finalement avec ses protecteurs : « Quel scandale ! ».

Pour le *Times*, il admettait ouvertement la responsabilité de Palmerston, en même temps comme homme d'Etat et comme directeur de l'entreprise de publication.

Quant à l'authenticité des pièces publiées dans *The Portfolio*, elle était généralement acceptée, même par Metternich. A propos d'un document qui le mettait en cause, il s'émut si vivement qu'il jugea bon de se disculper auprès du Tsar par un important Mémoire, accompagné de vingt-cinq pièces justificatives (1). — On doit reconnaître cependant qu'un habile mélange de pièces authentiques et d'autres apocryphes reste possible et même vraisemblable. C'est ainsi que, lors de la publication de telle pièce,

responsabilités qui revenaient au Foreign Office, il interromprait la publication.

Il paraît, en effet, que le *Portfolio* était arrêté depuis le 27 mai 1837. On peut conclure que ce recueil était bien, quoique de façon plus ou moins dissimulée, sous contrôle officiel.

— Sur toute cette polémique, voir, outre les articles de presse cités, *The Portfolio*, seconde série anglaise, t. I (1843), pp. 412-421. [traduction anglaise d'un article en allemand tiré du *Conversation Lexicon*]. Et *idem*, t. II (1844), pp. 147-197, — « *The Connection of Lord Palmerston with the Portfolio ; Letter of Mr Urquhart, explanatory of his position with respect to Russia, and of his connections with the late Administration* ». Et, même vol., pp. 377-408, « *Lord Palmerston and The Portfolio* ». — Evidemment ces articles sont faits du point de vue de Urquhart...

(1) *Journal* de la princesse Mélanie de Metternich, femme du Chancelier, dans les *Mémoires de ce dernier*, t. VI, p. 96, 17 février 1836.

The Portfolio avouait honnêtement : « But perhaps the original German may be supposed a fabrication », c'est-à-dire un faux (1).

Pressé par les sollicitations de l'Ambassade de Russie, Metternich fit défendre formellement la lecture ouverte du *Portfolio* en Autriche, — la vente en librairie étant punissable d'une amende et de la fermeture de la boutique (2). Cette défense, du reste, fut bientôt restreinte à la circulation publique de la publication, la Cour de Vienne tolérant la lecture privée. En Prusse, le *Portfolio* fut interdit.

D'ailleurs, le fonds d'archives s'épuisait et, au bout de deux ans d'existence, le recueil, qui n'avait plus grand'chose à publier, sombrait « comme dans les sables » (3). On s'est demandé si Palmerston, qui avait tenté de l'arrêter dès 1835, était pour quelque chose dans cette fin. Une allusion a été faite à son désir, en 1838, d'en être regardé comme l'auteur. Un rédacteur du nouveau *Portfolio* a prétendu en 1844 que les deux propositions, qui méritaient un rapprochement, n'étaient pas contradictoires (4).

Nous venons de faire allusion au nouveau *Portfolio*. En effet, la disparition du recueil après son 45[e] numéro, le 27 mai 1837, ne devait être qu'une éclipse. Une nouvelle série voyait le jour, six ans plus tard, le 1[er] août 1843 ; elle était consacrée, comme la précédente, aux relations internationales et principalement aux affaires russes. Il y eut cependant des modifications dans la direction : Urquhart gardait la haute main, mais le recueil échappait à Palmerston, contre qui Urquhart nourrissait une haine mortelle. Les éditeurs annonçaient qu'ils possédaient encore un certain nombre de pièces d'une haute importance à divulguer. Mais le fonds ne dut pas tarder à s'épuiser, et la seconde — et dernière — série du *Portfolio* sombra, comme la première, « dans les sables ».

Jean MARCHAND.

(1) T. III, p. 110.
(2) *Le Portfolio*, édition française, t. IV (Paris, 1837), p. 43.
(3) *The Portfolio*, nouvelle série, t. I, n° IV (1843), p. 403.
(4) *The Portfolio*, nouvelle série, t. II, vol. VI (1844), p. 170.

JACQUES II D'ANGLETERRE ET SES ENFANTS NATURELS

D'après des lettres inédites
à sa fille Henriette Fitz-James
(1682-1687)

Le British Museum (1) conserve quinze courtes lettres manuscrites adressées entre 1682 et 1687 par Jacques II, le dernier roi Stuart, à sa fille naturelle, Henriette Fitz-James.

Cette correspondance, quoique strictement familiale, est fort curieuse. Elle jette quelques clartés sur les mœurs du temps, ainsi que sur les relations entre Jacques II et ses enfants naturels.

Le Roi d'Angleterre s'y révèle sous un jour assez inattendu. Père affectueux et, bien qu'autoritaire, presque tendre, en tout cas facilement alarmé, soucieux du bien-être de ses proches : tel il se découvre dans ses billets laconiques. Ce soldat, qui est le plus souvent représenté comme animé de deux passions principales, la gloire militaire et la religion catholique, avait aussi celle de ses enfants.

Il en eut quatre d'Arabella Churchill, demoiselle d'honneur de sa femme, la Duchesse d'York, et sœur de l'illustre Malbrough, qui était devenue sa maîtresse en 1666.

Faut-il rappeler les circonstances romanesques de cette liaison ? On n'y résiste pas, bien que le récit qui nous en a été transmis par Hamilton, le fameux auteur des « Mémoires de Grammont », n'ait jamais été confirmé. En dépit des honneurs qui rejaillirent par la suite sur la progéniture d'Arabella, la famille

(1) British Museum, Additional Manuscript 5015, folios 40 à 68.

Churchill-Malbrough fut en effet loin de se montrer fière de cette parenté royale, mais bâtarde, et l'on fit volontairement le silence sur les détails révélés par l'indiscret historien de la Cour d'Angleterre. Du moins n'ont-ils pas été sérieusement contestés.

Au cours de l'hiver 1666-1667 (1), Arabella prenait part à une chasse dans les environs d'York et chevauchait dans la suite du Duc. Comme elle montait fort mal à cheval, Jacques voulut se rapprocher d'elle, non point pour lui conter fleurette, mais pour la réprimander. La monture d'Arabella prit-elle peur ? Elle se mit en tout cas subitement au galop et Arabella, perdant l'équilibre, fit une chute sans gravité, mais qui l'étourdit un instant. Le désordre de sa toilette révéla au Duc, accouru à son secours, des charmes que sa figure insignifiante ne laissait pas soupçonner. Jacques s'enflamma à ce spectacle, et l'on s'aperçut bientôt qu'Arabella « n'avait pas fait languir son impatience » (2).

En 1667 naissait Henriette, l'aînée des quatre enfants issus de cette liaison. On lui donna le patronyme de Fitz-James, déformation de « Fils de James ». Ce nom, absurde pour une fille, excitera plus tard la verve sarcastique de Saint-Simon, mais il était en usage en Angleterre pour les enfants naturels (Fitz-Gerald, Fitz-Simmons).

Deux garçons suivirent : James, le futur Duc de Berwick et Maréchal de France (1670) et Harry, le futur Duc d'Albemarle, qui fut fait Grand Prieur de France par Louis XIV, après l'exil des Stuart à Saint-Germain.

Arabella eut encore un quatrième enfant de Jacques, une fille, Ignatia, qui entra en religion (3).

Mais en 1682, l'affection de Jacques, alors encore Duc d'York (il ne montera sur le trône qu'après la mort de son frère, Charles II, en 1685) se concentre sur Henriette et ses deux jeunes frères.

(1) La date de naissance des enfants d'Arabella permet de placer l'événement raconté par Hamilton pendant l'hiver 1666, et non « peu avant 1668 », comme l'écrit Winston Churchill (*Marlborough*, Londres, 1933).

(2) Hamilton, *Œuvres complètes*, Paris, 1805, pp. 363 et suivantes.

(3) Renseignement obligeamment communiqué par le comte Henri de Miramon Fitz-James.

La Duchesse d'York, sa première femme, Anna Hyde, est morte en 1671, et Jacques s'est remarié en 1673 avec la Princesse Marie de Modène. Celle-ci, belle et distinguée, avait su retenir son époux auquel elle était tendrement attachée, mais elle ne lui avait donné jusque-là que des filles. Ce n'est donc pas sans dépit et sans inquiétude qu'elle observera la prédilection manifeste du Duc pour les fils d'Arabella.

Admirateur et en tout imitateur de son cousin Louis XIV, le futur Roi d'Angleterre n'allait-il pas être tenté d'introduire ses bâtards à la Cour et de les faire légitimer comme son frère avait déjà légitimé les siens ? Ces craintes étaient parfaitement fondées. Dès leur jeune âge, les quatre enfants sont enlevés à leur mère. Entendront-ils jamais parler d'elle ? En tout cas, comme la famille Churchill-Malbrough, les chroniqueurs contemporains semblent s'être donné le mot pour oublier le destin de la mère ou de la sœur de deux des plus grands hommes de guerre de l'époque.

Il faut beaucoup chercher pour apprendre que, peu avant la révolution de 1688, Arabella, certainement détachée depuis longtemps de son royal amant, épousa le Colonel Charles Godfrey, qui fut l'un des premiers à abandonner la cause des Stuart et à se rallier au nouveau régime.

L'effacement d'Arabella Churchill tient sans doute pour une part à son caractère, qui semble avoir été aussi insignifiant que son visage. Mais, d'autre part, les Churchill étaient protestants. Or on sait le rôle capital joué à l'époque par le facteur religieux. Son importance explique, non moins clairement que la tendre affection de Jacques pour ses deux fils, le soin qu'il met à les soustraire à l'influence des milieux anglicans des Churchill et à les faire élever dans la confession catholique.

Désireux, d'autre part, de donner satisfaction à la Duchesse, il éloigne pour un temps les deux garçons. Chaperonnés par un ecclésiastique de l'Oratoire, le Père Gough, ceux-ci sont envoyés en France au Collège de Juilly.

Henriette elle aussi a trouvé asile en France, chez une de ses tantes « à la mode de Bretagne », la Princesse Louise, cousine germaine de Charles II et du Duc d'York et abbesse de Mau-

buisson. C'est au Couvent de Maubuisson que sont adressées les premières lettres conservées au British Museum. Elles sont datées de Windsor, le 23 avril 1682 et les 27 mai et 27 août 1683.

La lettre de 1682 s'exprime avec condescendance et Jacques y traite encore Henriette en petite fille :

« ...Je suis très heureux d'apprendre », écrit-il, « par une lettre de ma cousine, la Princesse Louise, que vous avez une très bonne conduite et qu'elle vous donne un si bon caractère. J'espère que vous ne ferez rien qui puisse modifier l'opinion qu'elle a de vous et que vous ne ferez rien qui puisse me rendre moins bienveillant pour vous que je ne suis... » (1)

Le ton change dès l'année suivante. Jacques se montre déjà préoccupé de l'avenir de cette fille de quinze ans :

« Vous voilà maintenant depuis assez longtemps là où vous êtes, et assez avancée en âge pour savoir si ce genre de vie est de nature ou non à vous plaire et, sinon, lequel. Le désir que j'ai de vous voir m'a amené à charger le porteur (de cette lettre) Sir Henry Titchbourne, de vous ramener en Angleterre, pour habiter avec sa femme dans sa propre maison, où j'aurai l'occasion de vous voir quand j'irai à Winchester cet été et de vous montrer que je serai toujours votre dévoué, James. »

Le Duc d'York veut-il insinuer qu'Henriette pourrait bien rester au couvent et prendre le voile, comme le fera un jour sa sœur cadette ? Cette idée peut avoir traversé l'esprit d'un prince aussi bigot que l'était Jacques II. On voit cependant qu'avant de décider, il désire revoir son enfant et la consulter. Il organise son voyage de retour en Angleterre et son installation dans la demeure d'amis dévoués, Sir Henry et Lady Titchbourne, résidence située hors de Londres et où il pourra lui rendre visite chaque fois qu'il ira chasser à Winchester. On devine qu'en mettant quelque distance entre Henriette et le Château de Windsor, Jacques a eu le souci de ménager la susceptibilité de la Duchesse.

Mais le destin d'Henriette ne tarde pas à se fixer.

(1) Cette lettre, comme les suivantes, est, bien entendu, traduite de l'anglais.

Dès la quatrième lettre, celle du 7 mars 1684, l'adresse n'est plus « à Miss Henriette Fitz-James », mais « à la jeune Lady Waldegrave ». En effet, à peine arrivée en Angleterre, Henriette épouse le fils d'une excellente famille, Henry Waldegrave, fils de Sir Charles et qui sera fait Lord en 1686, puis gouverneur du Sommerset.

Désormais les convenances sont sauves. Rien n'empêche plus Henriette de paraître à la Cour, d'y rendre souvent visite à son père, et même de tenir société à la Duchesse qui ne paraît pas la bouder... Elle accompagne celle-ci à la campagne, tandis que, s'adonnant aux plaisirs accoutumés des grands seigneurs de ce temps, le Duc va chasser le renard, en dépit du froid et des intempéries dont il ne cesse d'ailleurs de se plaindre.

Chacune de ses brèves missives est rédigée sur un mode familier et affectueux, dans un anglais plus ou moins correct. Il y est beaucoup question du temps qu'il fait et des déplacements incessants du couple royal.

D'un accent plus personnel, celle du 9 juin 1684 manifeste un trait de caractère et des préoccupations fort bourgeoises. Jacques vient d'apprendre la mort du beau-père d'Henriette. Ce deuil laisse la jeune femme de dix-sept ans et son mari à la tête d'une fortune à gérer. Le Duc, cette fois, prend le temps de leur envoyer des recommandations de bon père de famille et celles-ci tiennent dans son message plus de place que les condoléances :

« Jusqu'à l'arrivée de la Duchesse à Windsor », écrit-il, « je n'avais rien su de la mort de Sir Charles Waldgrave. Sinon, je vous aurais écrit plus tôt pour vous dire combien je suis désolé de cette nouvelle. Maintenant que Sir Henry a recueilli sa succession, je dois vous recommander à tous deux d'être de bons administrateurs et de vous assurer que vous vivez avec ce que vous avez et de faire bien attention de ne pas vous ruiner. »

Ces considérations sont, certes, dictées par l'affection du prince pour sa fille. Mais cette affection s'exprime mieux encore dans les conseils qui suivent :

« Maintenant que la Duchesse est ici, j'irai rarement à Londres. Si j'y vais, je vous le ferai certainement savoir, afin que

vous puissiez m'y rencontrer. Chaque fois que vous irez là-bas, efforcez-vous que cela ne soit pas quand je suis absent, afin de ne pas me manquer. Donnez-moi de vos nouvelles et soyez assurée que je serai toujours votre dévoué. »

Mais voici que le Duc d'York est devenu le Roi Jacques II (1685). Son temps est désormais plus mesuré. Ses lettres se font plus courtes. Toutefois, il ne néglige pas pour autant la jeune Henriette et continue à la convoquer au palais et à lui indiquer avec précision les jours et heures où ils pourront se rencontrer. Il semble, d'après le contexte, que ces rendez-vous soient arrangés à dessein hors de la présence de la Reine et le plus souvent à Windsor, quand celle-ci se trouve à Newmarket ou ailleurs. Jacques II tient sans doute à s'entretenir avec sa fille sans témoins. Peut-être parlait-il plus librement de ses fils James et Harry, de leur éducation et de leur avenir, sujets que la Reine accueillerait sans plaisir.

C'est dans les dernières lettres qui nous sont conservées que s'affirment l'affection particulière et les préoccupations du Roi pour ses deux fils, et surtout pour l'aîné qu'en dépit des protestations de la Reine il va bientôt introduire à la Cour.

A la mort du Père Gough, ils ont été envoyés tous deux au Collège du Plessis, en plein centre de Paris. C'est de là que Jacques les fait venir pour la première fois auprès de lui, pendant l'été de l'année 1684. Sir Henry Titchbourne est encore une fois chargé de mission pour les accompagner pendant le voyage. Ils débarquent à Southampton avec lui et se rendent directement chez leur sœur, qui a reçu ordre de les loger et de veiller sur eux. Ils retourneront en France en automne.

Nous savons par les Mémoires authentiques du Duc de Berwick, ainsi que par les témoignages du temps, que les deux garçons passèrent toute l'année scolaire 1684-1685 au Collège de La Flèche, où le Duc d'York les a mis en pension sur le conseil de son confesseur, le Père jésuite Peter. Mais les dates des lettres de cette époque à Henriette ne portant aucune indication d'année (elles ne mentionnent que le jour et le mois), il est difficile de préciser si les déplacements de James et de Harry dont elles font état se rapportent à leur premier ou à leur deuxième voyage.

Quoi qu'il en soit, elles témoignent encore de la constante attention du Roi Jacques pour ses fils. Une lettre non datée, mais que la signature J. R. (Jacobus Rex) permet de placer vers l'automne 1685, époque où les deux collégiens vont repartir pour la France, fait allusion à l'accident survenu au jeune Harry. Accident de chasse, sans doute. Jacques, dont la plume trahit l'anxiété, prend soin de prêcher à son fils, par l'intermédiaire de Lady Waldgrave, la prudence et l'obéissance aux ordres du médecin. Jacques II écrit :

« J'ai été désolé d'apprendre ce matin l'accident survenu à votre frère Harry, et je vous envoie ce commissionnaire tout exprès pour avoir un compte-rendu de ce qui est arrivé. On m'a dit que sa figure ne sera pas abîmée. Je vous en prie, faites-moi savoir la vérité et dans combien de temps on pense qu'il sera suffisamment rétabli pour partir. Rappelez-moi au souvenir de votre frère James et dites-lui que je regrette que son voyage soit retardé de quelques jours et en particulier à cause de cet accident. Et dites à Harry que j'espère qu'il sera prudent à l'avenir et que maintenant il doit faire ce que le chirurgien lui prescrira. C'est tout ce que j'ai à dire aujourd'hui, sans manquer de vous assurer de tout mon dévouement. »

Entre ce dernier message et les deux autres lettres à Henriette qui nous sont parvenues, s'est écoulé un intervalle de deux ans. Ces messages sont des 1er et 24 septembre 1687. Les deux frères ont été présentés officiellement à la Cour et reconnus par le Roi au printemps de 1685, puis renvoyés en France. Le jeune James y a acquis les éléments de l'art militaire dans l'« Académie » de Monsieur de Vaudrey. Le grand Roi l'a reçu en audience à Versailles et lui a remis, sur les suggestions de l'ambassadeur de France à Londres, un souvenir précieux : « une boëte à pourtraict » (1).

James est ensuite parti pour Vienne. Il a fait sa première campagne en Hongrie dans le Corps des Gentilshommes volon-

(1) Lettre de l'ambassadeur français à Londres, M. de Barrillon, du 22 avril 1686 (Archives des Affaires Etrangères, Correspondance Politique, Angleterre 158).

taires accourus de toute l'Europe pour aider les armées impériales à contenir l'invasion turque (1).

Au siège de Bude il est légèrement blessé, blessure sans gravité, qui sera la seule et unique de toute sa carrière de soldat avant le fatal boulet qui devait lui emporter la tête en 1734 dans les tranchées de Philippsbourg.

A son retour en Angleterre, la sourde lutte qui s'est engagée entre Jacques et ses courtisans, d'une part, et la Reine, d'autre part, lutte dont l'avenir des Fitz-James était l'enjeu, s'est terminée par la victoire du Roi. Pour la plus grande mortification de la Reine, les deux fils naturels ont été élevés à la pairie et James est fait Duc de Berwick. Il reçoit même la Jarretière.

En 1687, il reprend, en volontaire, le chemin de Hongrie, muni, cette fois, d'un beau nom et d'un important équipage.

Dans les plaines marécageuses du confluent du Danube et de la Drave, il contracte, comme la plupart de ses camarades, la fièvre paludéenne. On voit par la lettre de Jacques II à Henriette, du 1er septembre de la même année, qu'on annonçait déjà à cette date son complet rétablissement :

« Coventry, 1er septembre 1687.

Il y a deux jours, j'ai été très alarmé par les lettres venues de France au sujet de votre frère Berwick. Mais maintenant, Dieu soit loué, je suis rassuré sur son sort. Car les lettres que j'ai reçues aujourd'hui de divers côtés et de l'armée me disent qu'il est très bien rétabli, quoiqu'encore un peu faible. Je crois que le Comte de Kennde, qui a été tué à Mohacz, a été à l'origine de ce rapport. Je crois que, pendant que cette lettre vous parviendra, je recevrai des nouvelles de lui ou de Sir Ed. Vaudrey. Je n'ai pas le temps de vous en dire davantage, sinon que je reste votre très dévoué... »

En réalité, la maladie a secoué le jeune Berwick au point qu'il devra différer jusqu'à l'automne son retour en Angleterre.

(1) Sur l'intervention des volontaires français ou étrangers, traversant la France pour se rendre en Hongrie ou pour en revenir, voir les *Mémoires* de La Fare. Louis XIV dut réglementer par un édit les départs de cette jeunesse trop avide de gloire.

Il n'en a pas moins pris part entretemps, à côté des autres volontaires, Créqui, Villars, Commercy, à la victoire de Mohacz (12 juillet 1687), sous les ordres du Duc de Lorraine et à la tête du régiment de cuirassiers dont l'Empereur lui avait confié le commandement avec la patente de colonel. A seize ans, commander un régiment de cuirassiers en pleine bataille, était, certes, une audacieuse initiative. Il est vrai qu'à ses côtés veille le propriétaire du régiment, le Comte de Taaf, un Irlandais, volontaire comme lui, dévoué aux intérêts du Duc de Lorraine et colonel déjà expérimenté. Mais Berwick avait un tempérament robuste, une constitution et des dons bien au-dessus de son âge. Il ne faut donc pas mettre uniquement au compte de la faveur ou de la politique la situation exceptionnelle dont il jouissait déjà.

Son sérieux, sa piété, sa précoce intelligence, qui le distinguaient de la masse des jeunes gens du Corps des volontaires, avaient dû frapper la Cour de Vienne. Comment expliquer sinon, que Charles de Lorraine ait tenté de charger cet adolescent d'une mission secrète auprès de son père, mission qui n'avait d'autre but que de permettre à la Maison de Lorraine, par une efficace pression sur la Cour de Versailles, de rentrer en possession de ses Etats (1).

Quoi qu'il en soit, Jacques II avait lieu de se montrer fier de son fils. Celui-ci avait fait preuve, dans la poursuite des vaillantes troupes turques par la cavalerie de Charles de Lorraine, d'un mordant et d'une bravoure, dont les échos vinrent jusqu'aux oreilles de l'Empereur.

La victoire avait été complète. Cependant, la fièvre paludéenne dont les trouples impériales furent victime, empêcha le commandement d'exploiter le succès. Les armées prirent prématurément leurs quartiers d'hiver. Les volontaires rentrèrent à Vienne.

La lettre du 24 septembre 1687 qui suit, enregistre la guérison de Berwick et son retour dans la capitale autrichienne :

(1) Voir à ce sujet une lettre de l'envoyé autrichien à Londres, du 28 février 1687, conservée aux Archives d'Etat de Vienne.

« De Windsor, le 24 septembre 1687.

J'ai reçu votre lettre du 20 et, depuis que je suis ici, j'ai reçu une lettre de votre frère Berwick, de Raab. Depuis lors, j'ai appris qu'il était arrivé à Vienne, si bien que j'espère qu'il est en route pour l'Angleterre... »

Berwick séjournera à Vienne quelques semaines pour rentrer à Londres durant l'automne, en passant cette fois par Bruxelles et non point par Paris. Jacques II prenait ses distances avec la Cour de Versailles.

Néanmoins, on sait que l'année suivante devait sceller le destin des Stuart. Après le débarquement en Angleterre de Guillaume d'Orange, Jacques II, abandonné de ses deux filles légitimes et chassé de Londres par les succès de son gendre, emmènera en exil, avec la Reine et le petit prince qu'elle vient de lui donner, ses deux fils naturels, James et Henry, qu'une même affection pour leur père et un même zèle pour sa cause vont retenir pour toujours en France.

Pierre Arnal.

L'ORIGINE DU SERVICE DES ATTACHÉS MILITAIRES EN GRANDE-BRETAGNE

(1855-1874)

Pendant la guerre de Crimée, le gouvernement anglais créa un nouveau type de fonctionnaire, « employé à un service particulier » (1). En 1855, des officiers de l'armée, spécialement de l'artillerie et des gardes, furent affectés aux ambassades de Turin, Constantinople et Paris. Des attachés, avec ou sans traitement, qui avaient été auparavant affectés aux ambassades, ces nouveaux fonctionnaires se distinguaient par le rôle particulier qu'ils avaient de recueillir des renseignements militaires.

Malgré cette fonction particulière, ils envoyaient leurs rapports non pas au War Office mais au Foreign Office. On les désignait par le titre : « Commissaires de la Reine aux Hauts Quartiers de la Sardaigne, de la Turquie et du Contingent français en Orient » (2).

En 1857, quoi qu'il en soit, le titre de commissaire de la reine semble avoir disparu. En cette année, la menfion suivante apparaît pour la première fois sur la liste des Affaires étrangères : « Attaché militaire à l'Ambassade de Paris — Lt. Col. E. L. Claremont, C. B. » (3).

(1) *Foreign Office List,* Londres, 1855, p. 9.
(2) War Office, *The Army List,* Londres, 1856, p. 41.
(3) *Foreign Office List,* Londres, 1857, p. 25.
La première inscription d'un attaché militaire dans l'Army List date de 1874 (War Office, *The Army List,* Londres, 1874, p. 119).

De plus, la pratique de mettre des attachés militaires dans certaines ambassades du continent ne fut pas abandonnée à la fin de la guerre de Crimée. Certains attachés restèrent à leurs postes après 1856 et l'ouverture des hostilités entre l'Autriche et la Sardaigne en 1859 incita l'adjudant général à envoyer des observateurs militaires dans les capitales des belligérants.

D'ailleurs, le Foreign Office n'était pas seul à vouloir obtenir des informations concernant les affaires militaires hors de la Grande-Bretagne. Dès janvier 1855, le War Office avait créé la section topographique pour obtenir et classer les informations militaires de l'étranger. Mais, comme les commissaires de la reine envoyaient leurs rapports plutôt au Foreign Office qu'au War Office, leurs relations avec la section topographique demeuraient indirectes et le système pour recueillir des informations militaires était moins efficace qu'il aurait dû l'être. Dans la mesure où le Foreign Office considérait les commissaires de la reine au cours de leurs fonctions comme des fonctionnaires temporaires, établis à l'étranger pendant la durée de la guerre, aucune tentative n'a été faite jusqu'en 1859, semble-t-il, pour coordonner le travail du département de la guerre et des affaires étrangères dans la recherche des renseignements militaires.

Le besoin d'obtenir un afflux continuel d'informations militaires de l'étranger se fit davantage sentir en 1859, et probablement pour cette raison le secrétaire des Affaires étrangères fit faire des études sur le système généralement employé. C'est pourquoi, dans les premiers mois de l'année, Lord John Russell demanda au Colonel Cadogan, attaché militaire anglais à Turin, et probablement à d'autres, de lui communiquer leurs « observations quant à la correspondance militaire à l'étranger » (1).

Le colonel Cadogan des Grenadiers de la Garde se trouvait à Turin pendant la guerre de Crimée et était demeuré à son poste après sa fin. Il était probablement l'attaché militaire le plus expérimenté dans le service. Sa longue réponse à l'enquête

(1) Voir le rapport du colonel Cadogan sur le système de la correspondance militaire à l'étranger, Turin, le 13 mai 1860, dans *Report 1861* = Great Britain, *Parliamentary Papers*, 1861, vol. VI, « Report on diplomatic service, 1861 », Appendix 9, pp. 495-497.

du secrétaire des Affaires étrangères semble être le premier document officiel sur la fonction de l'attaché militaire.

Le rapport de Cadogan éclaire le système qui fonctionnait alors et il peut avoir influencer son évolution. Le colonel cite l'utilisation d'attachés militaires par la France, la Russie, la Prusse, l'Autriche et la Sardaigne comme preuve de l'avantage qu'il y a, pour obtenir des informations militaires, à avoir des correspondants militaires permanents, au lieu des commissaires spéciaux, couteux et léthargiques. La mécanisation progressive de la guerre exigeait que l'Angleterre se tînt constamment au courant de la stratégie et de l'évolution militaire au dehors. « Une certaine quantité des informations militaires de l'étranger, écrit Cadogan, est d'une nécessité vitale à tout gouvernement, quelles que soient sa forme, sa position géographique ou ses particularités » (1).

Le colonel Cadogan n'était de toutes façons pas satisfait du système existant. A en juger par son memorandum, peu de dispositions avaient été prises pour assurer un service efficace de la part des attachés militaires britanniques. Ils prenaient leur travail à la légère, et peu nombreux étaient ceux « qui connaissaient la langue, le caractère, les institutions et les commandants de l'armée qu'ils devaient suivre » (2).

Cadogan pensait que la section topographique du War Office était plus efficace pour recueillir des informations militaires que le service des attachés militaires. « Sa nature irrégulière et inefficace, écrit-il, fait échec à tous les efforts pour obtenir de lui un résultat désirable » (3). De plus, un système plus efficace était essentiel. « Il est à peine nécessaire de s'attarder sur l'importance de ce domaine découvert, tant en ce qui concerne nos relations politiques avec les autres pays qu'en ce qui concerne son action vitale sur l'efficacité de nos institutions militaires » (4).

Mais Cadogan ne regardait pas seulement l'efficacité militaire. Ecrivant en 1860, il exprimait un sentiment courant :

(1) *Report 1861*, p. 495.
(2) *Report 1861*, p. 495.
(3) *Report 1861*, p. 496.
(4) *Report 1861*, p. 496.

« Plus un système international est mis en œuvre, dont le but est d'enlever aux préparatifs militaires leur secret, plus grande sera la garantie pour la paix. Et on peut ajouter que si l'on suppose qu'une inégalité résulte pour les différentes nations dans les bénéfices découlant de ce système, l'avantage appartiendra aux pays moins militaires et à ceux qui ont moins tendance à troubler la paix en Europe » (1).

Afin de rendre la correspondance militaire plus efficace, Cadogan suggérait que la correspondance des affaires purement militaires soit envoyée au War Office. Il affirmait que la « centralisation des renseignements militaires par le War Office » ne contrarierait pas « les prétentions du département des Affaires étrangères » (2). Peu de temps après la recommandation du colonel, ce changement fut réalisé, et depuis ce moment-là les attachés militaires correspondirent directement avec le War Office.

En 1860, lorsque Cadogan faisait son rapport, on comptait 7 postes d'attachés militaires et 2 d'attachés navals. Les attachés militaires étaient en fonctions à Paris, Berlin, St-Pétersbourg, Vienne, Turin (interruption de l'activité de ce poste en avril 1860), Francfort-sur-le-Main (qui ferme en 1866) et Florence (qui ferme en 1866). Un attaché naval avait été nommé à Paris et un autre à Washington (3). En 1861, un rapport officiel note que ces fonctionnaires étaient seulement provisoirement affectés au service diplomatique pour des raisons particulières (4).

Les attachés militaires et navals ne représentaient pas une grande dépense pour le Trésor. En 1861, sur un total de 78 attachés, 34 étaient payés, et sur ces 34, 2 étaient des attachés militaires et 1 était attaché naval. Les attachés militaires à Paris et à Berlin et l'attaché naval à Paris étaient payés, et chacun recevait 500 £ par an. Les attachés de statut diplomatique étaient

(1) *Report 1861*, p. 497.
(2) *Report 1861*, p. 497.
(3) Great Britain, *Parliamentary Papers*, 1871, vol. XXXIX, « Return of military and naval attachés, military and naval attachés connected with Her Majesty's several diplomatic missions abroad, 1860-1871 », p. 487.
(4) *Report 1861*, Appendix 4, « Statement of Her Majesty's Diplomatic Servants », p. 484.

moins coûteux ; ils se contentaient de 300 £ ; seul Odo Russell, qui était le mieux payé, recevait 500 £, mais il avait 13 ans de service (1).

En 1872, les salaires des attachés militaires et navals cessèrent d'être à la charge des Affaires étrangères et furent à partir de ce moment compris dans les dépenses de la Guerre ou de la Marine. D'après les réglementations de cette année, les attachés militaires devaient recevoir annuellement 800 £ « for miscellaneous effective services » (2). Les attachés navals se trouvaient généralement dans une meilleure situation, car, en plus de la moitié du traitement correspondant à leur rang, ils recevaient une rémunération spéciale de l'amirauté (3).

A mesure que le temps passait, le Foreign Office aussi bien que les diplomates à l'étranger apprirent à apprécier la valeur des services rendus par l'attaché militaire et l'attaché naval. En août 1869, le secrétaire des Affaires étrangères, le comte de Clarendon, demanda aux ambassadeurs de formuler leur opinion sur les modifications apportées au système depuis 1860 (4). Lord Lyons, envoyant un rapport de Paris le 13 septembre 1869, écrivait : « Les attachés militaires et navals sont naturellement indispensables en ce qui concerne les informations militaires et navales à fournir par l'Ambassade, et probablement il n'y a pas de pays où les renseignements à obtenir sur les sujets militaires et navals soient plus importants qu'en France » (5). En ce qui concerne d'autres changements qui pourraient être désirables, l'ambassadeur à Paris ajoutait que les attachés militaires pourraient rendre des services bien plus importants que ceux qui

(1) F. O. = Archives du Foreign Office au Public Record Office, Londres, 31-5-61, « Report on diplomatic service, 1861 ». Voir aussi Great Britain, *Parliamentary Papers,* vol. XXXIX, « Return of military and naval attachés », *loc. cit.,* p. 437.

(2) F. O. 83/1650, « Military Attachés, 1860-1898, diplomatic services, salaries and rent allowances » (1897-1898), pp. 3-4.

(3) *Ibid.,* pp. 3-4.

(4) Great Britain, *Parliamentary Papers,* 1870, vol. LXVI, « Reports from Her Majesty's representatives respecting the British and foreign diplomatic services », Foreign Office circular, le 4 août 1869, p. 5.

(5) Lord Lyons, Paris, au Comte de Clarendon, Londres, le 13 septembre 1869, *ibid.,* p. 50.

consistent simplement à recueillir des informations techniques, si ces postes étaient occupés par des officiers capables.

Moins de 20 ans après la création du poste d'attaché militaire, non seulement l'ambassadeur à Paris, mais également le War Office à Londres était prêt à regarder le système comme essentiel. En 1874, le ministre de la guerre envoya le Major Henry Brackenbury (de l'Artillerie, ancien Professeur d'Histoire Militaire à la Royal Military Academy de Woolwich) à Berlin, Vienne et Paris, pour examiner « la méthode employée par les trois Puissances dans l'utilisation des services des attachés militaires » (1).

Quand il revint à l'automne de cette année, le major traita dans son rapport de « la position et des devoirs des attachés militaires » dans les trois pays visités. Brackenbury trouva beaucoup à admirer dans le système autrichien, qu'il estima digne d'être imité par la Grande-Bretagne. Comme le colonel Cadogan 14 ans plus tôt, Brackenbury cherchait un système efficace, mais sa conception du but à rechercher par les attachés différait de celle de Cadogan.

En 1860, Cadogan avait pensé que le système pourrait servir comme une garantie de la paix. En 1874, Brackenbury écrivait : « Il n'y a rien de nouveau ou contraire à l'esprit anglais dans l'idée d'étudier de tels caractères et de telles statistiques, qui paraîtront nécessaires à connaître pour faire de bons et solides plans au cas de l'éventualité d'une guerre » (2).

Lothar W. HILBERT.

(1) W. O. = Archives du War Office au Public Record Office, Londres, 33/28, Papers 1876.

« Report on the departments of foreign staffs corresponding with the intelligence branch of the Quartermaster General's department », Rapport de Major Brackenbury, War Office, novembre 1874.

(2) *Ibid.*, p. 5.

DOCUMENTS

INSTRUCTIONS AUX AMBASSADEURS DE FRANCE EN ESPAGNE AU XVIIIe SIÈCLE (1)

En éditant, à la fin du siècle dernier les *Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France en Espagne*, Léonardon et Morel-Fatio avaient dû faire état d'une sérieuse lacune dans leur documentation. Pour les 13 ambassades du règne de Louis XV, ils n'avaient pu réunir que 8 instructions. Sauf en ce qui concernait deux de ces instructions dont on possédait une brève analyse, les éditeurs avaient été amenés à penser que le Roi n'avait, sans doute, pas jugé utile de donner de nouvelles directives à des diplomates sufisamment avertis.

Deux instructions marquantes, diverses pièces pouvant en tenir lieu, ont été retrouvées depuis, et ce sont elles que M. Didier Ozanam publie dans le présent volume complémentaire en y ajoutant plusieurs documents annexes du plus haut intérêt concernant les mêmes ambassades et de savants commentaires ou notices biographiques dont il a souvent puisé les éléments aux archives de Simencas et de Madrid.

(1) *Recueil des Instructions données aux ambassadeurs et ministres de France depuis les traités de Westphalie jusqu'à la Révolution française*, publié sous les auspices de la Commission des Archives diplomatiques au Ministère des Affaires Etrangères. Tome XXVII, *Espagne*, tome quatrième, volume complémentaire, avec une introduction et des notes par Didier Ozanam. Editions du Centre National de la Recherche Scientifique, Paris, 1960, 1 vol., 123 p., index.

Aux dossiers des ambassades de Mgr de Vauréal, évêque de Rennes (1741-1749) et du Marquis d'Aubeterre (1757-1760) qui se trouvent ainsi reconstitués, M. Ozanam vient adjoindre d'importants mémoires inédits relatifs à la mission extraordinaire du Maréchal de Noailles (1746) et aux ambassades régulières du Comte de Vaulgrenant (1749-1752) et du Duc de Duras (1752-1755).

S'arrêtant à la veille de la Conclusion du 3e Pacte de Famille, ces documents retracent, en somme, l'histoire d'une longue désillusion. Lors des ambassades de l'évêque de Rennes et du Maréchal de Noailles, Philippe V est encore sur le trône. « Il serait naturel de penser, rappelleront quelques années plus tard les Instructions au Marquis d'Aubeterre (1757), mises au jour par M. Ozanam, que les intérêts des deux puissances ayant cessé d'être opposés après la mort de Charles II, il s'établiroit entre elles une correspondance solide et inaltérable et telle que le feu Roi de glorieuse mémoire, l'avoit annoncée, lorsqu'après avoir accepté le testament de ce prince il dit à l'ambassadeur d'Espagne qu'*il n'y auroit plus de Pyrenées*, c'est-à-dire que les barrières politiques qui avaient séparé les deux nations ne devoient plus exister. Il serait superflu, continuait non sans mélancolie le Ministre, d'entrer icy dans le détail des événemens qui, depuis le commencement de ce siècle... ont occasioné de l'interruption ou du moins, de la tiédeur dans la bonne intelligence entre la France et l'Espagne ».

Chacune des parties avait, il faut en convenir, son lot de responsabilités dans ce manque de coordination. Le Gouvernement français ne se le dissimulait pas : « L'indisposition de la Cour d'Espagne à notre égard, mandait-on au duc de Duras (1752) en se référant à des faits vieux de 14 ans, roule principalement sur le traité d'Aix-la-Chapelle. On se plaint qu'il a été conclu et signé sans qu'on lui en ait donné une connaissance suffisante ». Les intrigues de d'Argerson, la politique personnelle de Louis XV, s'alliaient mal à cette « étroite union » si souvent évoquée. La Cour d'Espagne, de son côté, tombée sous l'influence d'Elisabeth Farnèse et hantée par ses possibilités d'expansion en Italie, n'était que trop tentée d'en agir à sa guise. Comment

des divergences, d'ailleurs, n'auraient-elles pas surgi entre deux sociétés dont la mentalité évoluait de façon si différente ?

C'est à vaincre ces préventions mutuelles, à essayer de resserrer ces liens distendus tantôt par l'un, tantôt par l'autre, que s'emploieront les ambassadeurs qui se succéderont pendant la période étudiée dans le présent Recueil, en s'inspirant de cette maxime un peu désabusée formulée en 1752 :

« Il n'y a point d'allié plus naturel pour la France que l'Espagne... L'union de la France avec l'Espagne en imposera toujours à l'Angleterre et à la Cour de Vienne. Si même l'on était mal avec la Cour d'Espagne, il seroit de la bonne politique et très importent de paroître y être bien, mais la réalité est de beaucoup préférable... » (*Recueil,* p. 59).

En envoyant l'évêque de Rennes à Madrid en 1741, le cardinal de Fleury avait deux préoccupations essentielles : l'Angleterre et l'Espagne étaient en guerre depuis deux ans et, bien que demeurant en dehors des hostilités, la France avait dirigé sur les Antilles 30 vaisseaux « sans qu'il y eût entre les deux Cours (de France et d'Espagne) aucun concert sur leurs opération ou particulières ou communes ». L'évêque devait, en conséquence s'efforcer d'obtenir que le Gouvernement espagnol donnât le plus d'informations possible sur ses intentions vis-à-vis de l'Angleterre, tant pour la poursuite des hostilités que pour la conclusion d'une paix qui ne saurait se négocier « à l'insceü de la France ». Par ailleurs, la mort de Charles VI en octobre 1740 avait ouvert la succession au trône impérial. L'ambassadeur aurait à appuyer la candidature de l'Electeur de Bavière Charles-Albert, et faire en sorte que les prétentions d'Elisabeth Farnèse sur les domaines des Habsbourg en Italie ne vinssent pas durcir les oppositions.

Mais si la France avait pu reprocher un certain manque de confiance à sa voisine, celle-ci devait bientôt se montrer gravement offensée par les tractations que d'Argenson allait mener avec la Sardaigne à l'insu de l'Espagne, au dépens des avantages garantis à cette puissance par le Pacte de Famille. Destinée à rétablir les bonnes relations passées, la mission pour laquelle le Maréchal de Noailles avait proposé ses services en rappelant

« les accès qu'il avait eus autrefois dans la Cour de Madrid » se déroula, en 1746, selon des instructions secrètes et personnelles de Louis XV, dont M. Ozanam donne le texte, et en dehors de toute intervention de l'évêque de Rennes, ambassadeur en titre, qui s'en montra fort affecté. Le Maréchal allait rapporter de son voyage un « *Mémoire secret remis pour être communiqué au Roi de France seul* ». Dans ce « véritable testament laissé par Philippe V à son neveu » selon les termes de M. Ozanam qui a retrouvé cette pièce précieuse dans le *Fonds Noailles* conservé aux Archives des Affaires Etrangères, le vieux roi, deux mois avant sa mort, confiait à Louis XV le soin de la Reine, du roi don Carlos et de l'Infant don Philippe. Renonçant à ses prétentions sur les duchés de Milan et de Mantoue, il demandait une compensation territoriale équitable, l'appui de la France pour l'Infant et réaffirmait les droits de la Reine sur Parme et Plaisance.

La mission du Maréchal de Noailles ne semble pas avoir obtenu de résultats beaucoup plus positifs que cette pétition de principes. C'est cependant sous son inspiration que, selon M. Ozanam, furent rédigées les instructions remises au Comte de Vaulgrenant envoyé une seconde fois en Espagne pour succéder à l'évêque de Rennes comme représentant de la France. A son expérience seraient dus les portraits du *Mémoire joint aux instructions*, pittoresque tableau de la Cour où apparaissent successivement la curieuse figure de Farinelli, chanteur napolitain, qui « gouverne despotiquement » la Reine, qui, elle-même « gouverne le Roy », celle du marquis de la Ensenada, du comte d'Aydée, ou du marquis de Carvajal « trop espagnol pour que la France puisse en rien espérer ».

L'influence du Maréchal de Noailles en matière de politique espagnole sera encore plus considérable dans les années qui vont suivre, sous le ministère de M. de Saint-Contest. Persuadé de la nécessité d'un nouveau Pacte de Famille, pour faire front au conflit qui se préparait avec l'Angleterre, il échouera cependant, dans sa tentative à la suite de la disgrâce du Marquis de la Ensenada. Choiseul, en 1761, recueillera les fruits de sa politique.

C'est sur ses conseils que le jeune duc de Duras sera envoyé, en 1752, remplacer Vaulgrenant tombé en défaveur. On admirera,

dans le *Mémoire* qui nous est ici donné, la façon dont son échec est constaté : « Quoiqu'il semble que l'on soit en Espagne assez content de la conduite de M. de Vaulgrenant, qu'il n'ait commis ni imprudence ni indiscrétion, il paroît cependant de l'interest du Roy d'avoir en Espagne un ministre de qui l'on puisse attendre de plus grands effets que ceux qui ont résulté ici de l'ambassade de M. de Vaulgrenant... ». De nouveaux *Portraits* et *Notes sur les talents, qualités personnelles, affections particulières et degré de crédit...* des grands de la Cour étaient joints au mémoire. On y voit le Père Confesseur, le duc de Huescar, et à nouveau Farinelli, ennemi de la France, depuis le jour, où, de la part du Cardinal de Fleury, « une simple boëtte d'or lui fut donnée comme un prix proportionné à son talent ».

Le duc de Duras fut encore moins heureux en Espagne que son prédécesseur, puisque en 1755 son rappel fut demandé. Pendant près de deux ans l'ambassade restera sans titulaire. Lorsque le nouvel ambassadeur rejoint son poste au début de l'année 1757 « la France, écrit M. Ozanam, n'est plus isolée : elle a signé avec Marie-Thérèse le traité de Versailles auquel la Russie a adhéré (11 janvier 1767). On peut dire en quelque sorte que le renversement des alliances a pris la relève du Pacte de Famille ». C'est donc dans une position plus forte que le Marquis d'Aubeterre arriva à Madrid. Son *Instruction,* publiée ici pour la première fois, est un beau morceau de littérature politique. Les portraits qu'il contient à nouveau ne seraient pas indignes d'un Saint-Simon. Tel le duc d'Albe : « Ce duc a de l'esprit et du manège, mais on a lieu de croire que ses connaissances sont superficielles. On ne peut guère être plus habile qu'il l'est dans l'art de la dissimulation, et si l'on n'était point en garde contre les fausses confidences ou les spécieuses démonstrations d'amitié qu'il sait employer avec une apparence assez naturelle de franchise, il parviendrait bientôt à découvrir le secret des autres sans laisser pénétrer le sien. Peu délicat sur le choix des moyens, il ne perd jamais de vue l'objet de son ambition. Il est peut-être également à craindre de l'avoir pour ami ou pour ennemi déclaré. » (p. 97). L'on relèvera aussi ce curieux aveu, si l'on songe que ce sont là des instructions données au nom du

Roi : « Les Rois les plus justes et les mieux intentionnés ne peuvent pas tout voir par leurs yeux. Ils n'envisagent les objets que dans l'unique point de vue sous lequel on les leur présente. C'est donc dans la façon de penser des personnes qui ont la principale part de leur confiance qu'il faut presque toujours chercher les motifs de la conduite qu'ils tiennent » (p. 94).

Ces brèves citations montrent, bien imparfaitement, la valeur des pièces publiées par M. Ozanam. On saura gré à la Commission des Archives Diplomatiques et au C.N.R.S. d'avoir mis à notre disposition ces textes importants qui sont à la fois des leçons d'histoire, de pratique diplomatique et de beau style. Les chercheurs trouveront une mine d'informations dans les notices de M. Ozanam. Les diplomates, en lisant le Recueil, acquiesceront sans doute aux conseils du Maréchal de Noailles au Duc de Duras : « La seule observation que j'ay à vous faire, c'est de vous borner les six premiers mois de votre ambassade à écouter, à démêler d'abord le caractère de la nation en général et ensuite celuy des personnes avec lesquelles vous avez ensuite à traiter... Il n'y a que certains cas qui puissent autoriser à passer par-dessus le penchant d'une nation, et ce ne saurait être au commencement d'une ambassade... » (p. 71). Les amis de l'Espagne apprécieront également le passage du *Mémoire* remis à ce même envoyé à qui l'on recommandait de faire « quelques actes de générosité envers les pauvres et les malheureux » car « c'est le moyen le plus sûr de gagner l'estime et l'affection d'une nation qui a naturellement de l'inclination pour les actions généreuses ».

Tous, enfin, reconnaîtront vraisemblablement que la prescription suivante n'a pas manquée d'être suivie : « La maison d'un ambassadeur de France à Madrid doit être en quelque sorte le rendez-vous général de tout ce qu'il y a de plus grand et de meilleur tant dans la nation que parmi les ministres étrangers » (p. 60).

Ferréol de Ferry.

VARIÉTÉS

TRIESTE ET LA FRANCE (*)
(1702-1958)

J'ai l'honneur de présenter à l'Académie de la part de M. René Dollot, ministre plénipotentiaire, directeur de la *Revue d'Histoire diplomatique,* son ouvrage intitulé *Trieste et la France* (*1702-1958*). Ce titre est celui du sujet général qui, traité avec un irremplaçable mélange de recherches d'archives, de dépouillements de bibliothèques et de souvenirs personnels vécus, nous éclaire sur l'un des plus importants centres méditerranéens d'échanges maritimes et de relations politiques et économiques depuis trois siècles. Il est complété par un sous-titre, révélateur de l'objet particulier qui attirait l'auteur : *Histoire d'un Consulat.*

A côté, en effet, de la fresque dont l'érudition et l'expérience de M. René Dollot nous prodigue les éléments colorés, complétant les chiffres avec des paysages, les citations littéraires avec les portraits de cent personnages de la grande autant que de la petite Histoire, il élève un monument de fervente piété personnelle à cette institution des consulats, essentielle dans la vie internationale, mais un peu méconnue auprès de l'autre, ce monde

(*) René Dollot, ministre plénipotentiaire, directeur de la *Revue d'Histoire diplomatique. Trieste et la France* (*1702-1958*). *Histoire d'un Consulat.* Paris, Pedone, 1961, gr. in-8° de 260 pages. Texte de la présentation de cet ouvrage par M. Marcel Dunan, à l'Académie des Sciences Morales et Politiques, dans sa séance du lundi 8 mai 1961.

des ambassades, célébré, lui, comme une élite admirée autant que jalousée, d'ailleurs de ce fait même victime des plus déformantes calomnies.

Le nouveau Consul — bientôt Consul général — de France à Trieste, qui inaugurait en 1919 ces fonctions en terre d'Italie rédimée, succédait, dans ce poste créé en 1770 en pays *autrichien*, à la lignée de bons observateurs que son livre fait revivre avec la moisson de leurs témoignages, qui attendaient dans le secret des archives leur historien. L'intérêt évident de ces correspondances, autant sur la marche des événements politiques que pour l'histoire maritime et commerciale, constitue l'hommage même que le dévoué fonctionnaire voulait rendre au cadre, dont les rapports de maints prédécesseurs livraient d'autre part à sa plume d'écrivain ou à sa finesse de psychologue les anecdotes desquelles s'enrichit « une documentation de quarante années ».

Parmi eux, René Dollot, déjà italianisant depuis ses trois ans de Venise, avait relevé le nom d'Henri Beyle, nommé le 25 septembre 1830, mais qui hélas ! ne le « précéda » qu'*in partibus*, puisque Metternich refusa l'*exequatur*. Cette rencontre, inspiratrice d'une étude de 1927 sur *Stendhal consul de France à Trieste*, inaugurait l'imposante série d'articles et d'ouvrages consacrés aux *Journées Adriatiques* de son guide dans ce secteur, mais aussi aux différents personnages qui animèrent l'actualité triestine depuis la fin du XVIIIe siècle jusqu'à nos jours, notamment Chateaubriand et Nodier. Un des appendices en donne la bibliographie complète.

En effet, passé de Trieste au Consulat général de Milan avant ses derniers postes de ministre plénipotentiaire puis de directeur des Archives des Affaires étrangères, René Dollot ne s'est plus jamais détaché de ses Consuls de Trieste : ce Grasset-Saint-Sauveur, « *un ami de Casanova* », — ce Framery qui, de 1786 à 1806, soit du règne de Louis XVI à celui de Napoléon, représenta la France sous ses régimes successifs, « rare exemple de continuité administrative », — ce baron Séguier qui, nommé en 1806, continua par une singulière anomalie ses fonctions, quand, d'étrangère, Trieste devint, sous les gouverneurs Marmont, Bertrand, Junot, Fouché, ville française et comme la seconde capi-

tale des Provinces Illyrienes » du Grand-empire. C'est l'époque de cette mutation du port autrichien et de la région adriatique qui, au cours de mes travaux sur le Blocus continental, m'avait fourni un chapitre de ma thèse : c'est elle qui noua notre amitié à travers notre sympathie commune pour un étrange émigré, le comte de Pontgibault, devenu le commerçant et banquier triestin Labrosse, providence des réfugiés français, de Mesdames, tantes de Louis XVI, aux napoléonides, sœurs et frères déchus de l'Empereur proscrit.

Autant de figures qui revivent dans les pages substantielles — enrichies d'appendices précieux aux chercheurs — du livre aussi instructif qu'agréable de l'écrivain-diplomate.

Marcel DUNAN,
de l'Institut.

UNE NOUVELLE HISTOIRE UNIVERSELLE

L'objet de la nouvelle *Histoire Universelle,* dont la Librairie Larousse vient de publier le premier volume (1), est de substituer à des ouvrages qui visaient plus particulièrement une élite intellectuelle une présentation des événements du passé s'adressant à un public plus étendu, le peuple succédant au prince, et de substituer à leur présentation verticale, si l'on veut bien nous passer l'expression, le parallélisme des exposés.

Ces principes, M. Marcel Dunan, de l'Institut, les a formulés dans une brève et substantielle préface.

« La meilleure méthode, écrit-il, nous a semblé celle des grandes tranches horizontales, à savoir la division de l'ouvrage en larges périodes embrassant les faits historiques essentiels des différents pays atteints par la lumière de l'histoire au cours d'une même époque, et sous leurs principaux aspects. Cette méthode comparative, rompant les cloisons traditionnelles de l'historiographie, fournit seule au lecteur d'amples possibilités de réflexion, de valables éléments de conclusion. »

Précédés d'une Introduction sur l'*Homme avant l'histoire* de M. Jean Piveteau, de l'Institut, les trois livres du T. I, l'Antiquité, le Moyen-Age, les Temps Modernes ont été rédigés en application de ces principes. Quatre agrégés se sont partagés le travail, MM. Jean Delorme, Robert Fossier, Georges Ruhlmann, Louis Mazoyer.

(1) *Histoire Universelle,* ouvrage en deux volumes publié sous la direction de Marcel Dunan, Membre de l'Institut, professeur honoraire à la Sorbonne, Tableau général de l'Humanité, collection *in-quarto* Larousse, T. I, 400 p. illustrées dans le texte avec planches hors texte en couleurs. Relié. Librairie Larousse, 17, rue Montparnasse et boulevard Raspail, 114, Paris (VIIe).

M. Dunan n'apparaîtra comme rédacteur que dans le T. II, mais il est le maître de l'œuvre et l'on ne peut qu'admirer ses qualités d'animateur et d'architecte, l'art avec lequel il a procédé à la délicate mise en place des matériaux. Dans un tout autre domaine, l'*Histoire Universelle* est le digne pendant du *Mémorial.*

Si intéressants et riches de substance que soient les chapitres précédents qui pourraient nous offrir la matière de fructueuses comparaisons, nous insisterons uniquement sur le XVI[e] siècle, où commencent à se poser les problèmes retenant encore aujourd'hui l'attention. « Se dégageant de l'anarchie féodale, écrit M. Mazoyer, les pays occidentaux, la France, l'Angleterre et l'Espagne, se renforcent, se rajeunissent, s'organisent en Etats modernes, en monarchies absolues. La naissance des nationalismes suscite le développement des impérialismes. Aux querelles des princes se substituent d'ardentes rivalités de puissances, qui, tout en entraînant l'Europe dans les interminables guerres d'Italie, lui permettent d'affirmer sa vitalité » (p. 327).

Guillaume Budé et ces personnages moins connus que sont le chroniqueur et diplomate Robert Gaguin et Valeran de Valeranne « exaltent le génie de la France », Wympheling, l'idéal de l'unité allemande et, les dominant tous, appelé à une réputation universelle, Machiavel, le patriotisme italien.

Cependant que, « par l'ampleur et la variété de leurs conséquences, les découvertes d'outre-mer constituent un des événements essentiels du XVI[e] siècle. Sous l'afflux des richesses coloniales, les économies européennes accentuent leur essor. Les grandes routes de commerce se déplacent, les Etats atlantiques développent leur activité au détriment des nations exclusivement méditerranéennes. *Les hommes prennent la mesure de la terre !* ». C'est nous qui soulignons.

Parlant de l'entrée en jeu des Hollandais, M. Mazoyer note justement : « Jusqu'au XVI[e] siècle, l'Océan Atlantique constitue à la surface du globe, une immense zone morte, une coupure. Grâce au développement des impérialismes maritimes et coloniaux, il devient, de fossé, carrefour, et de barrière, trait d'union. Tout comme l'Amérique, il fait son entrée dans l'histoire ».

On insiste toujours sur la découverte du Nouveau Monde ; il semble qu'on ait tendance à négliger le rôle primordial de la maîtrise de la mer. Dirais-je, anticipant sur la période que nous étudions, que la victoire d'Austerlitz, bien qu'elle ait mis fin au Saint-Empire Romain Germanique, s'efface devant celle de Trafalgar, à laquelle l'Angleterre sera redevable d'une prépondérance de cent cinquante ans.

N'oublions pas que déjà, dans l'Antiquité, Salamine (480 av. J.-C.) marque le recul de l'Asie. Cinq siècles après le mémorable triomphe hellénique, la bataille romaine d'Actium 31 av. J.-C.) s'inscrit dans la même tradition. Don Juan d'Autriche la reprend au seuil des temps modernes, triomphant de la flotte turque à Lépante, à l'entrée du golfe de Corinthe, le 7 octobre 1571. « Victoire sans lendemain », écrit M. Mazoyer (p. 385) mais qui symbolise la transmission du flambeau de la civilisation. Et comme les précédentes elle s'inscrit à l'ombre des promontoires grecs.

Le fait cependant demeure que, tandis que les Turcs menacent « les bastions continentaux de la Chrétienté, en moins d'un demi-siècle, ils mettent fin à l'hégémonie européenne en Méditerranée ». C'est l'éternelle reprise de la lutte qui depuis Xerxès oppose notre continent à l'Asie. Alger, Melilla, Oran, Mers-el-Kébir, postes avancés de l'Islam, font leur apparition dans l'histoire. Après l'Afrique romaine, l'Afrique espagnole en attendant l'Afrique française. Les habitants des bords de la Méditerranée septentrionale auront, au cours des siècles, tenté d'assurer leur sécurité par l'occupation des rives d'où déjà Carthage menaçait l'Europe. Trois étapes de la défense de l'Occident. Mais l'Europe moderne aura été moins heureuse que celle du monde ancien, Rome ayant seule réalisé l'unité de la Méditerranée et seule aussi l'intégration de tous ses riverains (1).

René Dollot.

(1) V. *La Méditerranée et le destin de l'Europe*, du Contre-Amiral R. de Belut, Payot, 1961.

DE L'ISOLATIONISME AMÉRICAIN A LA DIRECTION DU MONDE OCCIDENTAL

Le 6 avril 1917 une vie nouvelle s'ouvre pour les Etats-Unis : Ils déchirent une partie de la doctrine de Monroë qui posait le principe de leur non intervention en Europe en même temps qu'elle interdisait à l'Europe d'intervenir dans le Nouveau Monde.

On sait comment le Congrès au printemps de 1917 en arriva, non sans réticences, à cette solution.

La guerre européenne durait depuis plus de deux ans. La France de Poincaré et de Briand, l'Angleterre de George V et de Lloyd George pressaient Wilson de se prononcer. Mais le Président démocrate connaissait bien son pays ; celui-ci s'intéressait vivement aux hostilités ; ses sympathies, à part celles de quelques Allemands d'origine, étaient ouvertement pour l'Entente ; l'industrie américaine travaillait à force pour les Alliés, qui s'endettaient chaque jour davantage. La guerre sous-marine allemande s'accentuait en 1916 ; des bateaux, des citoyens américains en étaient victimes, mais le Président Wilson espérait toujours, à l'heure du dénouement, être l'arbitre de la paix sans avoir à sacrifier un « boy » ; il fut réélu à l'automne de 1916, en ayant affirmé un programme pacifique, quoique ses protestations auprès des autorités allemandes, après de nouveaux torpillages, eussent un ton de plus en plus comminatoire. La fameux télégramme Zimmermann, heureusement intercepté, détermina dans l'opinion la secousse nécessaire pour permettre à Wilson de lancer à l'Allemagne un véritable ultimatum. La révolution russe éclatant sur ces entrefaites rendait l'entrée en guerre américaine plus facile (les Etats-Unis avaient toujours eu une attitude froide, sinon

hostile, vis-à-vis de ce qu'on appelait l'impérialisme russe) et plus nécessaire, car cette révolution devait fatalement, pour un temps plus ou moins long, affaiblir l'Entente.

Voici donc les Etats-Unis en guerre, intervenant en Europe les armes à la main. Sans doute le peuple crut-il que cette intervention ne serait pas bien sanglante, étant persuadé qu'elle allait entraîner très vite la paix. On sait qu'il fallut l'attendre encore dix-huit mois.

Si l'opinion publique ne s'intéressait que secondairement jusque-là à la politique extérieure, on ne saurait dire que le gouvernement de Washington, au moins depuis vingt ans, n'ait pas cherché à étendre son influence, voire son autorité au-delà des frontières de l'Union. L'impérialisme américain s'était manifesté pour la première fois quand Mac Kinley provoqua la guerre avec l'Espagne qui entraîna les Etats-Unis à établir son protectorat sur Cuba, à annexer les Philippines, Porto-Rico, inaugurant ainsi une politique coloniale (*horresco referens !*), qui les poussa même à fomenter une révolution en Colombie, pour en détacher la région de Panama à leur profit.

M. J.B. Duroselle qui vient de consacrer un ouvrage très complet à *La politique extérieure des Etats-Unis de Wilson à Roosevelt* (1) met en valeur le théoricien de cet impérialisme, l'amiral Mahaer qui, dès 1890, réclamait un développement rapide de la marine nationale ; l'amiral fut suivi par les Présidents successifs, puisque, en vingt ans, la marine américaine passait du 6e au 3e rang, se plaçant à la veille de la guerre de 1914 immédiatement derrière l'Angleterre et l'Allemagne.

On ne constatait par contre aucun effort pour développer l'armée de terre. Il fallut donc en 1917 improviser tout un système. Wilson, le premier des présidents démocrates depuis Cleveland, n'était pas un impérialiste, loin de là. Ce professeur était un théoricien, qui parlait souvent de traditions morales et déclarait qu'il fallait tout sacrifier aux principes. Mais, note avec raison l'historien, il agit « avec souplesse, voire avec une astuce assez déroutante ».

(1) Paris, Colin, 1961 ; un vol. in-8° de 430 pages.

Il a spécifié, dès son entrée en guerre, qu'il voulait une paix « sans victoire ni indemnité » fondée sur la justice. Les « quatorze points » cependant supposent une victoire, mais aussi l'institution d'une paix basée sur une Société des Nations établissant une solidarité internationale. L'idéalisme wilsonien y est tempéré par la prudence et l'expérience de House.

La Conférence de la paix est le premier témoignage de la prépondérance américaine dans le monde. Le Président Wilson en est, de fait, le plus important personnage : il a tenu à se rendre lui-même à Paris, malgré l'opposition de son entourage et du Congrès : « Je descends d'Ecossais presbytériens et en conséquence je suis tout à fait entêté ».

Mais cette prééminence implique des devoirs, des responsabilités ; Wilson les accepte d'un cœur tranquille, il les revendique. Or, l'opinion de son pays s'en soucie peu et même les redoute. De ce désaccord fondamental va naître le retour à l'isolationisme. En arbitrant les principales questions à l'ordre du jour, le Président prend, au nom de son pays, des responsabilités considérables et, plus encore, en plaçant en exergue des traités de paix cette Société des Nations dont il revendique la paternité.

Ces responsabilités, il sait pertinemment que son pays n'en veut pas : Lansing, House le lui ont dit ; les principaux leaders du Congrès le lui ont fait savoir. Mais il est entêté et s'en vante ; il se flatte, sitôt de retour à Washington, de convaincre les réticents ; il va prononcer trente-six discours aux quatre coins de l'Union ; propagande épuisante pour un homme qui, à Paris, a déjà fourni un effort considérable. On propose des amendements qui permettraient à ses successeurs de résister aux pressions de ceux qu'il a toujours appelé des associés et non des alliés ; il considère sans doute qu'il manquerait ainsi à ses engagements et à cette garantie qu'il a promise à Clemenceau. Il refuse tout compromis. M. Duroselle a longuement analysé (maints documents à l'appui) le drame qui s'est déroulé pendant près d'un an. Le traité de Versailles n'est donc pas ratifié à la majorité requise des deux tiers ; de nombreuses voix démocrates ont fait défaut. Clemenceau et Tardieu (ce dernier cependant bien averti par un long séjour aux Etats-Unis) avaient prétendu à ceux qui à la

Chambre et au Sénat leur avaient fait craindre ce résultat qu'ils étaient d'affreux pessimistes !

*
**

Le retour à l'isolationisme était un fait accompli ; le parti démocrate tombait victime de l'idéologie wilsonienne : les républicains allaient gouverner pendant dix ans ; politique de la facilité, conséquence d'ailleurs des énormes bénéfices matériels et moraux que leur participation à la victoire valait aux Américains. Si ni Harding, ni Coolidge n'étaient des hommes de premier plan, Hugues, leur Secrétaire d'Etat, leur était très supérieur ; M. Duroselle en fait un éloge presque sans réserve. C'est Hugues qui suggéra la Conférence qui se tint à Washington dans l'hiver de 1921-22 dans le double but de limiter les armements navals de l'Angleterre et du Japon (c'est la France qui fut par ricochet la principale victime de l'opération), mais aussi d'arrêter assez sévèrement l'expansion japonaise dans le Pacifique. Les décisions prises sur ce dernier point étaient aussi nettes que celles prises contre l'Allemagne le 28 juin 1919 ; cependant, les deux puissances renversèrent en moins de vingt ans avec la même dextérité les barrières qu'on venait d'élever ; les Etats-Unis furent aussi faibles, sinon aussi aveugles vis-à-vis du Japon que l'Angleterre (et subsidiairement la France) en face de l'Allemagne.

La politique extérieure du parti républicain fut en effet d'une rare faiblesse vis-à-vis du Japon (celle de Roosevelt ne fut pas plus courageuse). Les successeurs de Hugues ne surent ou ne voulurent pas profiter de sa victoire. Le traité dit des « neuf puissances » (26 février 1922) était cependant assez explicite, puisqu'on avait spécifié que le Japon s'engageait à ne pas chercher « de droits ou privilèges spéciaux en Chine » !

Trois ans ne s'étaient pas écoulés que le Japon agissait vis-à-vis de la Chine avec autant de désinvolture qu'au temps des vingt et une demandes !

Briand avait été justement ulcéré de la façon dont la marine française avait été réduite à la portion congrue à cette Confé-

rence de 1922. Revenant aux affaires en 1925, il s'imagina pouvoir réintéresser les Etats-Unis à la politique européenne. Une démarche exécutée auprès du Secrétaire d'Etat Kellog aboutit au fameux pacte auquel les deux hommes d'Etat ont donné leur nom, pacte mettant solennellement « la guerre hors la loi ». Briand et les autres signataires purent-ils jamais penser que cette déclaration apporterait une nouvelle garantie de paix, puisqu'elle était dépourvue de toute sanction ? Elle n'en souleva pas moins une vague d'enthousiasme général de par le monde ! Briand se persuadait, presque autant que naguère Wilson, que la bonne volonté générale, la morale, garantissaient la paix autant et mieux que les armements. « Arrière les canons, arrière les mitrailleuses ! » Comment les Etats-Unis n'auraient-ils pas applaudi pareil prédicant !

***

M. Duroselle, qui suit pas à pas l'évolution de la politique américaine, fait grand éloge de « l'équipe » Hoover-Stimson, qui en 1929 remplace le tandem Coolidge-Kellog.

On ne peut cependant dire qu'elle essaya d'éviter la grande crise économique qui surgit quelques mois plus tard, sans d'ailleurs qu'elle l'eut prévue. Les Américains ont, au cours de leur histoire, opéré un certain nombre de conversions politiques ; nulle ne fut plus générale ni plus violente que celle de 1931.

D'autre part, en ce qui concerne la politique extérieure qui nous intéresse ici, force nous est bien de constater la faiblesse de la réaction de la dernière équipe républicaine devant le coup de force japonais en Mandchourie. Les successeurs de Harding et de Hugues entérinèrent cette formelle violation des traités signés neuf ans plus tôt à Washington. M. Duroselle constate les sympathies projaponaises de Stimson, qui, en effet, ne semble pas avoir beaucoup cherché à aider la Chine à sortir de la triste situation où la plongeait la guerre des généraux. Il refusa de s'associer à l'action, très modeste pourtant, de la S.D.N. concomitante au rapport de la commission Lytton. Le Président Hoover, plus pacifiste encore que son Secrétaire d'Etat, refusait d'envi-

sager la moindre sanction économique. Faut-il dire à sa décharge que, en Angleterre, le ministère Macdonald se complaisait dans la même aboulie et acceptait de voir les troupes japonaises occuper Changhaï ! Les uns et les autres paieraient bientôt – les Anglais plus que les Américains — pareille abdication !

***

L'élection de Roosevelt était une éclatante revanche du parti démocrate, mais cela ne voulait pas dire que les vainqueurs allaient venger l'échec de Wilson en ralliant la Société des Nations. Il n'en fut pas un instant question.

Franklin Roosevelt, que M. Duroselle nous présente comme « une personnalité incroyablement complexe », restant « l'une des grandes énigmes de notre époque » malgré les nombreux travaux qui lui ont été consacrés, avait été, vingt ans plus tôt, un des grands *supporters* de Wilson, *assistant* au Secrétaire de la Marine pendant années. Quoique tout à fait favorable en 1919 à la création de la S.D.N., il ne fit rien, bien au contraire, pour y rallier son pays à partir du jour où il accéda à la Maison blanche ; « il laissa se développer l'isolationisme ».

Pourquoi ? en premier lieu parce qu'au moment où il prenait le pouvoir la seule question urgente était la lutte contre le chômage, pour combattre la crise économique qui sévissait depuis trois ans. On peut dire que cette lutte l'occupa tout entier pendant longtemps. Sa politique économique et sociale — le *new deal* — était l'objet d'attaques furieuses ; il n'avait aucun intérêt à soulever de nouvelles discussions sur des questions qui ne s'imposaient pas.

Mais quand la situation intérieure s'améliora et que l'on put constater dans l'économie un nouveau bond en avant, quand, par contre, la situation internationale s'assombrit gravement dans le Pacifique comme en Europe, on s'étonna à bon droit que ce démocrate continuât à tenir son pays isolé du reste du monde alors qu'un geste de lui eût sans doute arrêté le Japon militarisé ou l'Allemagne nazie. A vrai dire l'opinion publique se complaisait dans cet isolement.

Sans doute, elle condamnait en 1935 la guerre que Mussolini, sans aucune raison, fomentait contre l'Ethiopie, lançant des gaz toxiques sur les troupes qui ne pouvaient pas répondre ; mais c'était une condamnation platonique. Toujours en dehors de la S.D.N., le gouvernement de Washington se contentait de faire voter des lois de neutralité. Cordell Hull, Secrétaire d'Etat de Roosevelt, laissait cependant ses concitoyens commercer avec l'Italie, tout en interdisant les fournitures d'armes ; or cet « embargo moral » nuisait plus à l'Ethiopie qu'à l'envahisseur.

M. Duroselle croit, d'après les nombreux documents qu'il a consulté, qu'après sa réélection en novembre 1936, Roosevelt pencha vers une politique moins neutraliste. On ne peut dire que cette inclination fut bien sérieuse : quand le Japon eut dénoncé les accords navals de Washington et se livra l'année suivante à une attaque caractérisée contre la Chine, les Etats-Unis refusèrent l'action concertée proposée par l'Angleterre.

Laissant le Japon poursuivre sa guerre « ouverte » avec la Chine, Roosevelt ne pensa pas, bien entendu, entraver l'action hitlérienne contre l'Autriche d'abord, contre la Tchéco-Slovaquie ensuite. En vain, à la veille de Munich, le ministre français Georges Bonnet, lui demandait-il de suggérer sa médiation. Le Président se contentait de faire des appels successifs aux deux dictateurs et de déplorer devant l'ambassadeur de France, le Comte de Saint-Quentin, la pénible capitulation munichoise.

Il ne semble pas, en dépit de ce que pensent certains historiens, que Roosevelt ait jamais voulu guider son opinion publique, comme c'était le droit ou le devoir d'un Président ; il préférait la suivre. Il avait toujours l'œil fixé sur le Sénateur Borah qui incarnait la plus jalouse neutralité ; jamais Roosevelt ne sembla se souvenir de la solennelle condamnation de la guerre formulée à Paris par le pacte Briand-Kellog.

Et c'est ainsi que les citoyens américains parurent surpris le 22 août 1939 du pacte germano-russe qui préfaçait la deuxième guerre mondiale. Surpris et inquiets.

*
**

Plus inquiets encore, le 18 juin suivant, quand ils virent la France s'effondrer et laisser l'Angleterre seule en face des envahisseurs.

Alors seulement on constata un réveil de l'opinion : une invasion possible des îles britanniques l'émeut profondément. D'autant plus que la longue et incompréhensible passivité de Macdonald, de Baldwin, de Chamberlain, qui avait été pour l'Amérique un encouragement à la même politique de l'abandon, faisait place maintenant à un appel instant de Churchill.

L'appel plus déchirant de Paul Reynaud, le 14 juin, était resté sans écho. Mais la solidarité anglo-saxonne ne pouvait pas ne pas jouer dans une circonstance aussi tragique. Sans se départir de l'attitude neutraliste officielle, Roosevelt, dans l'été de 1940, suivant son opinion publique, se décidait à aider matériellement Churchill qu'il considérait dès lors comme son allié.

M. Duroselle donne de curieux tableaux d'un *Gallup,* montrant « le gigantesque revirement de l'opinion publique » : 65 % croyaient, le 11 juin 1940, que les Etats-Unis seraient fatalement entraînés dans la guerre, et 83 % à la fin de mai 1941, avant le brusque retournement de Hitler contre l'U.R.S.S. !

Nous ne pouvons suivre Roosevelt en guerre, quoique M. Duroselle consacre à cette dernière partie tout un tiers de son volume. Il y fait preuve d'une étonnante indulgence (d'ailleurs très générale en France) vis-à-vis de l'homme qui est en grande partie responsable de la tragique situation de l'Europe et du monde actuel. Tout comme Churchill d'ailleurs, Roosevelt devance les désirs de Staline en lui promettant son appui *sans condition.* Le dictateur russe — responsable, on ne peut l'oublier, du déclanchement de la guerre par son apparente réconciliation avec Hitler le 22 août 1939 — hausse le ton, alors qu'il ne peut tenir qu'avec l'appui généreux des anglo-saxons. La campagne de Russie, follement entreprise par Hitler, ne pouvait aboutir qu'au même résultat que celle menée naguère par Napoléon. Alexandre I[er] l'avait dit à celui-ci : Je vous entraînerai

jusqu'au détroit de Behring ! La chute de Stalingrad aurait entraîné les armées allemandes jusqu'à l'Oural et au delà !

L'étrange comportement de Roosevelt en face de Staline s'explique par son état de santé, mais aussi par la fausse idée que lui avait donnée du dictateur russe le président Benès qui ne pouvait pardonner aux Français et aux Anglais le dépècement de son pays. Il se persuadait que sa résurrection ne pouvait provenir que d'une victoire russe et il s'illusionnait gravement sur le désintéressement de Staline.

On a beaucoup dit en effet que Benès, réfugié pendant la guerre aux Etats-Unis, avait convaincu la Maison Blanche de la bonne foi du dictateur soviétique. Le fait est que Roosevelt et Churchill à sa suite ont, aux conférences de Téhéran et de Yalta, cédé au chantage de Staline, tout comme l'avaient fait à Munich Chamberlain et Daladier devant les prétentions d'Hitler.

Les conséquences de cette politique d'abandon les Hongrois, les Roumains, les Bulgares, les Tchèques aussi, les subissent encore aujourd'hui !

Quant à l'Extrême-Orient la politique de Roosevelt reste encore mystérieuse jusqu'à un certain point. Jacques d'Aumale, ministre plénipotentiaire à Washington pendant la guerre, publiait dernièrement (1) sur le comportement du Président un article curieux intitulé : « *Le secret du Président* » laissant entendre que celui-ci, averti à la veille du coup de Pearl Harbour, de l'imminence de l'attaque japonaise, n'en avait pas averti la flotte du Pacifique, persuadé que, seule, une violente provocation du gouvernement de Tokio obligerait l'opinion américaine à réagir comme il le voulait.

Roosevelt mourut, on le sait, à la veille de la capitulation allemande : « ce fut un malheur pour son pays et pour l'humanité tout entière », écrit en concluant M. Duroselle. Il n'est cependant pas prouvé que la politique plus réaliste du Président Truman, plus courageuse aussi en certaines circonstances, n'ait pas redressé (autant qu'il se pouvait) une situation compromise

(1) *Revue de Paris*, mai 1961.

par « l'idéalisme » d'un Roosevelt (1), tout comme l'idéalisme d'un Wilson avait compromis la victoire de 1918.

Puissent les Américains, qui prétendent dorénavant à la direction du monde occidental, ne pas sacrifier aux mêmes idéologies !

Pierre RAIN.

(1) M. Duroselle n'est-il pas injuste en faisant retomber sur Truman la responsabilité de l'étrange arrêt des troupes américaines au cœur de l'Allemagne et devant Prague dans les derniers jours d'avril 1945 ? Mais, ce faisant, à peine entré en fonctions, le nouveau président ne se croyait-il pas obligé d'exécuter les instructions formelles de son prédécesseur ? On nous permettra enfin de nous élever contre la conception de M. Duroselle, énoncée à la dernière ligne de son livre, sur le rôle de l'historien : « Celui-ci, écrit-il, ne peut qu'observer les faits et les expliquer. Il n'a pas à en tirer de prétendues leçons » !

Alors Tocqueville, Taine, Sorel ne sont pas des historiens !

COMPTES RENDUS

François Piétri. — *L'Espagne du siècle d'or*, 1 v. relié, illustrations, carte, 340 p. Paris, Arthème Fayard, 1959.

Trois siècles se sont écoulés depuis que les traités de Westphalie ont marqué la fin de la prépondérance espagnole et nous avons peine à nous rendre compte de ce que fut au temps de la Renaissance la puissance de Charles-Quint et de Philippe II. Aussi devons-nous être reconnaissants à M. François Piétri que ses travaux antérieurs et un long séjour à Madrid qualifiaient particulièrement pour faire revivre à nos yeux cette époque prestigieuse.

L'un de ses mérites est d'avoir éclairé son sujet par un rappel succinct, mais d'une élégante précision, des origines de la période qui se situe au centre de son étude, marquée curieusement, la même année, 1942, par la prise de Grenade qui libère définitivement l'Espagne de l'occupation maure et la découverte de l'Amérique qui la dote d'un nouvel empire.

Il ne nous appartient pas d'accompagner l'auteur tout au long de ses quatorze chapitres dont les moins savoureux ne sont pas ceux qu'il consacre à la floraison spirituelle, au zénith de la culture, à l'apothéose de la peinture.

Parmi tant d'autres remarques qu'il nous serait loisible de présenter, il nous paraît intéressant de mettre l'accent sur l'immense différence qui sépare le droit public d'alors des conceptions qu'a fait naître l'éveil de nationalités, d'opposer l'empire de Charles-Quint à celui de Napoléon, la conquête brutale se substituant à des règles de succession. Comme il nous paraît lointain le temps où les alliances matrimoniales apparaissaient comme un mode normal d'acquisition de territoires ! Isabelle de Castille et Ferdinand, roi d'Aragon, ont préparé par leur mariage (1489), l'unification de l'Espagne. Et l'on verra en 1554, association paradoxale, Philippe II devenir l'époux de Marie Tudor, fille et héritière d'Henri VIII, ce qui fait du castillan le roi de fait de l'Angleterre ! Impérialisme à contre-temps ne laissant pas pressentir le droit des peuples.

Par contre, l'élection à l'Empire, symbole d'unification tout autant que de puissance territoriale, ne nous ramène-t-elle pas à l'Europe en gestation sous nos yeux, à la recherche d'un organisme supra-

national ? Huit siècles après Charlemagne, Charles-Quint restitue tout son prestige au titre d'Empereur Romain ou, si l'on préfère, d'Empereur d'Occident. Résultat d'autant plus surprenant que l'Espagne se trouvant située en marge de l'Europe, sa souveraineté s'étend à des zones qui lui sont complètement excentriques, les Flandres, l'Autriche et l'Allemagne, jusqu'au centre du continent.

Grandeur qui ne doit pas faire illusion. A la distance où nous sommes, aucune des victoires européennes de Charles-Quint et de Philippe II ne dépasse la portée d'un épisode. C'est à l'Océan que l'Espagne devra de nouvelles possibilités d'expansion singulièrement plus durables ou plus fécondes avec la conquête de l'Amérique. Aussi bien l'histoire nous montre-elle de plus en plus à mesure que s'éloigne l'événement que les victoires territoriales ont une portée souvent très limitée dans le temps et l'espace.

René DOLLOT.

Franco VALSECCHI. — *L'Italia nel Settecento (1714-1788)*, Milan, Mondadori, 1959, in-4°, 1040 pages, illustrations (Coll. *Storia Illustrata d'Italia*).

L'Italie au XVIIIe siècle : ce sujet d'un vif intérêt demandait que fussent repensés les problèmes, précisées les valeurs. Jusqu'à quel point fut alors ressenti en Italie le besoin d'unité ? Quel fut le rôle de l'Italie en Europe ? Fut-elle le sujet ou l'objet de l'histoire ? Ces questions deviennent actuelles, après les exagérations évidentes de certains anciens exégètes du Risorgimento, acharnés à découvrir dans le XVIIIe siècle italien les origines du mouvement unitaire. Trop souvent, ils furent trompés par une interprétation trop subtile, par des préjugés ou un chauvinisme, souvent mauvais conseiller. En fait, au XVIIIe, le sentiment unitaire italien reste confiné à la littérature, où, d'ailleurs, il s'exprime déjà depuis deux siècles.

Naturellement il y a une relation historique (comment pourrait-il en être autrement ?) entre certains faits du XVIIIe et les conséquences qu'ils eurent au XIXe. Mais ce fut seulement à la suite de la secousse provoquée par la Révolution française et du bouleversement de l'époque napoléonienne que l'exigence unitaire acquit en Italie une valeur politique. Le terrain, préparé par les réformes du XVIIIe, fut fécondé par le germe de l'esprit national et donna la superbe moisson du Risorgimento.

Cette conclusion, selon laquelle il ne peut y avoir d'origines de la vie avant la fécondation, est celle à laquelle est parvenu l'un des plus éminents historiens italien, M. Franco Valsecchi, au terme d'une œuvre imposante sous tous ses aspects : par sa vigueur descriptive, sa finesse d'analyse, sa sûreté de synthèse, sa connaissance parfaite des sources, la somme de travail enfin qu'elle représente.

Relevons surtout le souffle que M. Valsecchi est parvenu à donner à la résurrection d'une époque, comme il sait mettre en valeur les

événements, sous l'angle d'une entité italienne certes, mais d'un point de vue européen, libéré des préjugés et des compleves provinciaux. Il encadre la politique italienne dans le contexte européen, sans essayer, comme faisait la vieille école, de réduire la politique européenne au cadre italien. D'un poste d'observation plus élevé, l'horizon apparaît plus large.

La nouvelle école historique n'entend pas seulement mieux utiliser l'analyse des documents, elle prétend aussi rendre sa juste importance au style. L'érudit doit « savoir se faire lire » ; il doit unir à la technique du chercheur les dons de l'écrivain. L'histoire est aussi matière d'enseignement, et elle ne peut être étudiée qu'à partir de textes écrits de façon claire et lisible.

Il est impossible de parler, a-t-on dit, d'une politique d'unité italienne au XVIIIe siècle. En revanche, on peut parler d'« Italiens » qui ont su conquérir une renommée européenne.

Quand, après le traité d'Aix-la-Chapelle, la péninsule entra dans une période de stabilisation et de relative autonomie, la pensée et l'art italiens purent se développer avec profit. Le contact avec des pays, des idées et des mœurs étrangers favorisa, comme d'habitude, l'épanouissement en Italie d'une élite intellectuelle d'un niveau très élevé, même si, comme l'observe M. Valsecchi, elle représente plutôt la pensée européenne en Italie que celle de l'Italie en Europe.

C'est surtout de France que rayonne dans la péninsule l'âge des lumières. A Milan, à Parme, à Modène, à Florence et à Naples, sous l'impulsion des princes étrangers, Bourbon et Habsbourg, se créent des cercles et des mouvements de culture européenne. Les Italiens atteignent bientôt ce niveau intellectuel. Vico, Giannone, Muratori, Verri, Filangeri, Beccaria ouvrent les portes de la culture européenne aux Italiens de l'avenir.

Le grand mérite de ces intellectuels est d'avoir soumis à une révision serrée tous les secteurs de la vie culturelle, économique, politique et sociale de l'époque. La veine rationaliste et libérale affranchit la société italienne des dernières traces de féodalisme et d'obscurantisme. La construction de l'édifice moderne de l'Etat n'aura lieu qu'après la révolution française ; mais déjà se démantèle la forteresse de la tradition. L'Italie ne tressaille pas encore au sentiment unitaire, mais déjà ses penseurs affirment, dans les cercles de la culture européenne, son droit de cité.

Enrico SERRA.

Jacques CHASTENET. — *La vie quotidienne en Angleterre au début du règne de Victoria (1837-1851)*, Paris, Hachette, 1961, in-8°, 300 pages.

C'est une véritable réussite qu'obtient M. Chastenet avec ce court volume (court, du moins, il le paraît, tant il se lit avec agrément) : il a su en des pages suggestives ranimer une époque, retrouver et

définir son esprit par touches successives qui se superposent de chapitre en chapitre pour composer un tableau extrêmement vivant. L'auteur a su éviter les écueils du genre, l'attachement au futile, les descriptions oiseuses, les anecdotes rebattues, et, sous le prétexte de fixer un temps, la fresque statique, brossée à l'aide de faits qui n'ont aucun véritable lien, pas même celui de la simultanéité. Son excellente connaissance du sujet lui a permis de discerner l'essentiel et de montrer comment l'Angleterre est passée de l'ère seigneuriale à l'ère bourgeoise, d'une économie agricole à une industrialisation poussée. Certes, l'évolution avait commencé bien avant 1837, dès le XVIII[e] siècle. Les premières années du règne de Victoria apparaissent toutefois déterminantes ; avec elles, s'ouvre une période nouvelle.

Voilà ce que M. Chastenet fait très bien comprendre et comment, parallèlement à ce bouleversement économique et social dû à la grande bourgeoisie puritaine, se répand une conception de la vie basée sur le moralisme et la respectabilité : le *gentleman* victorien allait en devenir l'expression idéale, le symbole et le modèle de ces *english manners,* qui furent si admirées sur le continent, avant d'être supplantées par l'*american way of life.*

Tout ceci nous est expliqué sans pédantisme ni bavardage, dans un style ironique et vif, avec ce minimum de mots heureusement choisis et de traits révélateurs dont se forme un livre intelligent. Me plaindrai-je de l'avoir trouvé parfois trop bref ? L'accent est mis sur le passage de l'Angleterre à l'âge industriel, mais on distingue mal les progrès de cette évolution ; l'auteur ne nous dit pas quelles furent les étapes d'une industrialisation, qui devait trouver sa consécration officielle et son apothéose à l'Exposition Universelle de Londres, en 1851. Enfin, s'il passe en revue les différents types d'Anglais, en les décrivant d'après leurs classes — paysans et ouvriers, dont il ne dissimule pas les misères, bourgeois et aristocrates, qui ont su s'adapter à l'ère nouvelle et s'initier aux affaires... — ou selon leur profession — professeurs, marins et militaires, magistrats... — je ne vois pas qu'il ait mentionné les financiers, dont l'influence devient prédominante, ni... les diplomates. Alors qu'un excellent chapitre est consacré à la question d'Irlande, la politique étrangère britannique est passée sous silence. Son isolationnisme d'alors me paraît cependant révélateur : la mystique de l'Empire viendra plus tard, lorsque l'Angleterre, sûre et fière d'elle-même, reprendra l'expansionisme du XVIII[e] siècle. Cette constatation n'est pas en contradiction avec les conclusions de M. Chastenet. Faut-il regretter qu'il ne l'aît pas exprimée ? Est-ce trop demander à un ouvrage qui se proposait seulement de traiter de « la vie quotidienne » ? Si je me permets de le faire, c'est que M. Chastenet a su briser le cadre qui lui était imposé et nous donner une remarquable synthèse d'un « moment » décisif de l'histoire d'Angleterre.

Georges DETHAN.

— — ———

Giuseppe Massari. — *Diario dalle cento voci* (*1858-1860*). Préface d'Emilia Morelli. Bologne, Cappelli, s. d. [1959], gr. in-8°, xxxviii-547 p.

Emilia Morelli, professeur à l'Université de Palerme et secrétaire générale de l'Institut National pour l'Histoire du Risorgimento à Rome, a déjà publié des travaux d'importance ; les uns se rapportaient à Mazzini, les autres à Nino Bixio, un des plus ardents garibaldiens de 1859 et 1860.

Le présent volume est fait, pour l'essentiel, de l'édition intégrale et attentive du *Journal*, écrit d'août 1858 à mars 1860 par Giuseppe Massari. Ce Tarentin approchait alors de la quarantaine ; quand il était étudiant à Naples, il s'était inscrit dans les rangs de la *Jeune Italie* de Mazzini ; son père s'en inquiéta et le fit partir pour la France à l'âge de 18 ans. Massari vécut à Paris de 1838 à 1843 d'abord, puis, après une tentative de voyage à Milan d'où il fut refoulé sur la France, de 1844 à 1847 ; il y connut de nombreux émigrés politiques italiens et devint un des collaborateurs de la *Gazette Italienne* fondée par la princesse Belgiojoso. En 1848 et 1849 il retourna dans le royaume des Deux-Siciles, y fut élu député et dut s'enfuir à nouveau devant la réaction. Il se réfugia alors à Turin ; en 1858, il y dirigeait la *Gazzetta Piemontese*.

Fort cultivé, habile à s'exprimer, d'une mémoire sans défaut, très sociable, sans ambition politique, heureux d'être utile à ceux qu'il estimait et, au-dessus d'eux, à l'Italie, Massari n'était pas un esprit original, mais il n'avait pas son pareil comme informateur et agent de liaison, comme exécutant des intentions d'autrui. Politique modéré, il mit toutes ses qualités au service de Cavour. Peut-être rédigea-t-il ce *Journal* sur l'ordre et pour l'information du grand ministre. Le regretté historien Omodeo l'a baptisé : Journal des cent voix, comme nous disons : la Renommée aux cent bouches... En effet Massari y nota, d'une calligraphie exécrable, tout ce qui lui fut dit au jour le jour en ces années d'une importance exceptionnelle pour l'avenir de l'Italie, et il eut plus de cent interlocuteurs que nous retrouvons aisément grâce à l'excellent index qu'Emilia Morelli a ajouté au texte : Victor-Emmanuel II et son entourage au palais royal ; ses ministres et surtout « il conte », c'est-à-dire Cavour dont sont dits ici les ordres, les colères et les joies, les ruses aussi ; les diplomates piémontais et les autres ; les hommes politiques amis ou rivaux de Cavour ; les journalistes, les voyageurs venus d'autres régions italiennes ou de l'étranger. Le lecteur est constamment introduit dans les coulisses de la vie politique ; il y apprend vite que le ton général n'est pas celui de la confiance ; ce qui est dit des rapports avec Napoléon III le prouve.

Dans une préface remarquable, Emilia Morelli fixe les grandes lignes de ce qui est rapporté par Massari ; il n'y voit pas toujours juste, mais il est sincère et concis. A côté de la grande histoire ex-

traite des archives diplomatiques et parlementaires, ce livre nous donne les cent facettes d'une activité plus secrète, mais non moins importante pour la destinée de l'Italie.

F. BOYER.

Adrien THIERRY. — *L'Angleterre au temps de Paul Cambon,* Paris, La Palatino, 1961, un vol. in-8° carré de 240 p.

Ce sont des souvenirs d'un début de carrière que le futur ambassadeur à Buenos-Ayres égrène dans ce petit livre captivant. Quand le jeune attaché, frais émoulu du Concours, débarquait à Londres et se dirigeait vers Albert-Gate House, il se trouvait en face d'un ambassadeur paré déjà d'un grand prestige : Paul Cambon y représentait la France depuis douze ans ; il avait réussi, avec l'indispensable concours d'Edouard VII, la réconciliation de 1904 et avait acquis de ce fait une place de choix dans les milieux diplomatiques et dans l'ensemble de la haute société londonienne. Il représentait la continuité d'une politique que la succession de ministres éphémères au Quai d'Orsay pouvait laisser croire moins ferme.

De fait les rapports franco-anglais furent presque continuellement excellents au cours des dix années qui précédèrent la guerre. A. Thierry se plaît à les rappeler ; il fait de l'habileté du roi Edouard un éloge mérité. L'entente cordiale aurait-elle pu être préparée et conclue sous l'égide d'une souveraine aussi germanophile qu'était devenue la reine Victoria ? Sans doute les rapports de celle-ci avec Louis-Philippe puis avec Napoléon III (au temps de la guerre de Crimée) avaient été cordiaux, mais on sait combien de fois et à quel point ils s'étaient tendus par la suite !

Quand Adrien Thierry arrivait à Londres en 1911 et y obtenait très vite la faveur de son chef, l'atmosphère diplomatique était fort trouble : le mouillage de la *Panther* en rade d'Agadir inquiétait le Foreign Office et même l'opinion publique la plus pacifique, au point que le chef du Board of trade, Lloyd George, ne craignait pas de signifier publiquement l'opposition de l'Angleterre à l'installation d'une base germanique sur la côte marocaine. Cependant quand, trois ans plus tard, la menace de guerre se précisa, après l'ultimatum signifié par l'Autriche à la Serbie, Sir Edward Grey ne cacha pas à l'ambassadeur de France que l'Angleterre considérait que ses intérêts étaient engagés dans cette nouvelle guerre balkannique. L'annexe que M. A. Thierry a insérée à la fin de son volume consistant en un rapport, resté jusqu'ici inédit, de Paul Cambon à son ministre Delcassé, est une pièce de grand intérêt, puisque l'ambassadeur y précise les efforts qu'il déploya pendant plusieurs jours pour entraîner le ministère Asquith à tenir les engagements moraux que l'Angleterre avait pris vis-à-vis de la France si celle-ci se trouvait attaquée par l'Allemagne, ce qui était le cas.

Surprise par une guerre dont elle ne prévoyait pas l'ampleur, l'Angleterre, on le sait. s'efforça de rattraper le retard causé par son impréparation militaire pour apporter à son alliée le concours nécessaire.

M. Thierry évoque l'effort conjoint de ces années de guerre, mais, en terminant, il rappelle aussi les désaccords qui éclatèrent au lendemain même de la victoire. Ce sont de tristes souvenirs qui sont dans toutes les mémoires et sur lesquels mieux vaut ne pas insister.

Pierre Rain.

Général van Overstraeten. — *Au service de la Belgique,* tome I, *Dans l'Etau.* Paris, Plon, un vol. in-8° de 360 p.

Cet ancien aide de camp des rois Albert Ier et Léopold III a suivi et adopté avec enthousiasme la politique du dernier de ses souverains, relative à la neutralité de son pays. Malgré l'attaque brusquée de 1914, qui aurait dû montrer à la dynastie de Cobourg combien fragile était au xxe siècle la notion de neutralité, le roi Albert, dans ses dernières années, et plus encore son fils rejetèrent l'alliance militaire avec la France, pourtant maternelle et nécessaire, conclue au lendemain de la victoire commune de 1918. Le résultat de ce retour à la neutralité fut le drame de 1940. Le général Overstraeten, dans le premier volume de ses mémoires, n'a pas un mot de regret pour la politique suivie par son pays au cours des premiers mois de la guerre, politique qui a favorisé la seconde invasion allemande et livré sans défense la Belgique et la France à la ruée des tanks d'Hitler.

De ce point de vue, ce livre est très instructif. Il rappelle les vaines tentatives du gouvernement et de l'état-major français au cours de l'hiver 1940 pour obtenir du gouvernement et de l'état-major belges des mesures de défense concertées et des plans d'action commune pour le jour fatal de l'offensive germanique. Ces mémoires sont également intéressants sur « la campagne de dix-huit jours » qui se termina si tragiquement. Le général ne dissimule pas que l'armée belge fut aussi surprise que l'armée française ; il ne cache pas davantage le désaccord qui survint bientôt entre le roi et son ministère ; il approuve la capitulation signée par le roi, mais reproche nettement au souverain d'avoir agi trop précipitamment et sans avoir prévenu ses alliés du moment. « Je ne le reconnaissais plus », avoue-t-il.

Tout ce récit, très vif et bien écrit, est d'une lecture émouvante.

Pierre Rain.

Riccardo MONACO. — *Manuale di diritto internazionale pubblico*, Turin, Utet, 1960, 638 pages.

Voilà sans doute le traité de droit international public le plus complet et le plus à jour qui existe. M. Monaco, professeur à la Faculté de Droit de Rome, avait déjà publié en 1949 un *Manuel de droit international public et privé*, et en 1952 un *Traité de droit international privé*, qui avaient eu une large diffusion.

Tout en tenant compte des travaux élaborés précédemment, l'œuvre publiée aujourd'hui est entièrement nouvelle dans sa conception comme dans sa disposition. Elle utilise en effet la bibliographie internationale la plus récente, la plus ouverte au développement futur du droit international ; y apparaît particulièrement suggestive la référence à l'aspect « multilatéral » de la collaboration internationale et à son extension aux terrains économique, social et scientifique. « Le monde actuel, observe M. Monaco, est dominé par la technique et son incessant développement, de sorte que la communauté internationale elle-même doit donner aux problèmes techniques qui se posent sur un plan international des instruments tirés d'autres types de collaboration multilatérale : la naissance et le développement des organismes nucléaires internationaux le démontrent clairement ».

Une telle conclusion doit être mise en relation avec la troisième partie du volume, intitulée « L'organisation de la Communauté internationale », qui expose de façon très approfondie la structure actuelle de l'organisation internationale (O.N.U.), de ses institutions spécialisées et des organismes de coopération européenne. Pour traiter ce sujet, M. Monaco disposait d'une expérience exceptionnelle : en tant que secrétaire général du contentieux au Ministère italien des Affaires Etrangères, il a en effet participé à la création de certains organes internationaux.

En resumé, ce Manuel se présente comme un ouvrage des plus importants et des plus utiles pour tous ceux qui s'intéressent aux problèmes actuels d'organisation et de droit international.

Enrico SERRA.

Klaus MEHNERT. — *L'homme soviétique*, traduit de l'allemand par Henriette BOURDEAU-PETIT. Paris, Plon, 1960, in-8°, 370 pages.

Né dans la Russie d'avant 1914, où il a passé son enfance et son adolescence, l'auteur, écrivain et journaliste allemand, n'a manqué aucune occasion de revoir un pays qui lui est demeuré cher. Depuis 1929, il a fait treize voyages en Union Soviétique, et y a ainsi vécu six années entières. Ces longs séjours se situent surtout avant la guerre

de 39 et depuis la mort de Staline. Klaus Mehnert a pu comparer les différences frappantes de climat entre la Russie des « purges » et celle du « dégel » ; il apporte ainsi un témoignage d'un intérêt exceptionnel.

Son refus du bolchevisme n'empêche nullement Mehnert de se sentir « parfaitement à l'aise » parmi les Soviétiques d'aujourd'hui. Il en parle si couramment la langue qu'il peut lier conversation avec n'importe lequel, sans se faire soupçonner un instant d'être étranger. Voilà ce qui fait la principale richesse de son ouvrage, fruit d'une longue expérience : ce sont ces conversations prises sur le vif, ces réactions typiques de « l'homme soviétique », qui, selon l'auteur, ne diffèrent guère de celles du Russe de tous les temps : même chauvinisme naïf, même curiosité universelle, même besoin (si longtemps comprimé) d'abandon amical, même amour touchant et passionné de justice et de vérité. Ces dernières exigences, résumées dans le mot magique de *pravda,* ont inspiré à Mehnert, qui a su les déceler à la base d'un nouveau sentiment religieux, des pages éloquentes enrichies de citations d'œuvres littéraires récentes.

Car c'est là une autre originalité de l'auteur que sa curiosité et sa connaissance de la littérature soviétique d'aujourd'hui, particulièrement des toutes dernières années. Et non seulement de quelques œuvres de haute valeur, comme celles de Pasternak, de Doudintzev, d'Ehrenbourg, mais du tout venant de la production, dans laquelle il sait habilement distinguer l'expression de la politique officielle et celle d'aspirations vraiment populaires : l'une et l'autre coïncidant d'ailleurs quelquefois, puisqu'il semble bien que le gouvernement actuel de l'Union Soviétique soit plus soucieux que celui de Staline de satisfaire son opinion intérieure.

Du moins celle d'une nouvelle classe, à la fois possédante et dirigeante, élite intellectuelle qui tend à créer des dynasties. L'analyse de son installation progressive aux postes de commande, du désir des jeunes d'en faire partie, des jalousies que déjà elle suscite par son train de vie et son insolente conscience de supériorité, n'est pas la partie la moins étendue ni la moins passionnante du livre de Mehnert. Selon lui (p. 123), les membres de cette classe privilégiée descendraient dans la proportion de 86 % d'intellectuels de la Russie tsariste ; un septième seulement serait issu de travailleurs manuels. On contestera sans doute ces chiffres, résultant d'« une enquête menée après la dernière guerre auprès de 3.000 anciens citoyens soviétiques » (*American Journal of Sociology,* juillet 1953). Mais les propos que rapporte Mehnert, les témoignages écrits qu'il cite restent significatifs et donnent à réfléchir.

De véritables et tranchantes conclusions, ce livre n'en comporte pas. La situation de « l'homme soviétique » est trop diverse, trop tiraillée entre des tendances contradictoires pour permettre une définition rigide. C'est déjà beaucoup de savoir par la bouche d'un auteur averti et compréhensif, que le Russe d'aujourd'hui n'est pas

ce robot communiste auquel des propagandes opposées voudraient nous faire croire. Il est beaucoup plus perméable au spiritualisme, aux idées de liberté et aux influences occidentales que nous ne pouvions le supposer. Le portrait que nous en donne Klaus Mehnert, d'un impressionisme parfois un peu confus, est sympathique. Parce qu'il a aimé son modèle, l'auteur a su découvrir en lui une inquiétude qui nous le rend très proche, ce « besoin de valeurs intellectuelles et spirituelles sans lesquelles les forces du progrès matériel seraient, elles aussi, taries ».

Georges Dethan.
